

# Créer de meilleures expériences

T3 Rapport aux actionnaires  
du troisième trimestre  
de 2020



# Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	3
1.1 Faits saillants financiers	4
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	6
1.3 Hypothèses	8
2 Analyse financière consolidée	9
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	9
2.2 Connexions clients	10
2.3 Produits d'exploitation	11
2.4 Coûts d'exploitation	12
2.5 Bénéfice net	13
2.6 BAIIA ajusté	13
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	14
2.8 Amortissements	14
2.9 Charges financières	14
2.10 Pertes de valeur d'actifs	14
2.11 Autres (charges) produits	15
2.12 Impôt sur le résultat	15
2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	15
3 Analyse des secteurs d'activité	16
3.1 Services sans fil de Bell	16
3.2 Services sur fil de Bell	20
3.3 Bell Média	25
4 Gestion financière et des capitaux	27
4.1 Dette nette	27
4.2 Données liées aux actions en circulation	28
4.3 Flux de trésorerie	28
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	30
4.5 Gestion des risques financiers	31
4.6 Notations	33
4.7 Liquidité	33
5 Information financière trimestrielle	34
6 Cadre réglementaire	35
7 Risques d'entreprise	36
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	40
8.1 Nos méthodes comptables	40
8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés	41
8.3 Contrôles et procédures	44
États financiers consolidés	45
États consolidés du résultat net	45
États consolidés du résultat global	46
États consolidés de la situation financière	47
États consolidés des variations des capitaux propres	48
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	49
Notes annexes	50
Note 1 Renseignements sur la société	50
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	50
Note 3 Activités abandonnées	51
Note 4 Information sectorielle	52
Note 5 Coûts d'exploitation	55
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	55
Note 7 Perte de valeur d'actifs	55
Note 8 Autres (charges) produits	56
Note 9 Bénéfice par action	56
Note 10 Créances clients et autres débiteurs	57
Note 11 Autres actifs non courants	57
Note 12 Dette	57
Note 13 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	58
Note 14 Actifs et passifs financiers	59
Note 15 Capital-actions	61
Note 16 Paiements fondés sur des actions	62
Note 17 Éventualité	63
Note 18 COVID-19	63

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 41 à 44, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2020 (états financiers du T3 2020) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, daté du 5 mars 2020 (rapport de gestion annuel 2019 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, daté du 6 mai 2020 (rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE) et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE, daté du 5 août 2020 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 4 novembre 2020, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, datée du 5 mars 2020 (notice annuelle 2019 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans le présent rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2020 et 2019.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, l'introduction de la rubrique 1, *Vue d'ensemble*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 1.3, *Hypothèses*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, la poursuite du versement par BCE de son dividende sur actions ordinaires dans un avenir prévisible, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités prévus dans un avenir prévisible, les éventuels rachats par BCE de ses actions privilégiées en vertu d'une offre publique de rachat (« OPRA ») dans le cours normal des activités, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 4 novembre 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conséquences futures de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne peuvent être prévues, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 4 novembre 2020. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés aux pandémies, aux épidémies et aux autres risques pour la santé publique, dont la pandémie de COVID-19, aux conditions économiques et financières, à la concurrence, au cadre réglementaire, à la sécurité, à la technologie, aux activités d'exploitation et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 novembre 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie. S'en sont suivis, à compter de la deuxième moitié du premier trimestre et durant le deuxième trimestre, un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage élevés puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation.

L'assouplissement graduel de certaines de ces mesures d'urgence à compter de la deuxième moitié du deuxième trimestre a eu une incidence favorable sur l'économie canadienne et sur le niveau d'activité des entreprises et des consommateurs au troisième trimestre. Ainsi, de nombreuses entreprises ont pu reprendre dans une certaine mesure ou accroître leurs activités commerciales, ce qui s'est traduit par une amélioration marquée de nos résultats financiers au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre de 2020, et ce, pour nos trois secteurs d'activité. La réouverture de nos canaux de distribution au détail a stimulé l'activité des abonnés des services sans fil et sur fil ainsi que les ventes de produits sans fil. De même, la réouverture des entreprises et la reprise graduelle de certains événements sportifs en direct, à compter de la fin du deuxième trimestre, ont fait augmenter les produits tirés de la publicité de Bell Média. Même si l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur nos résultats financiers du troisième trimestre n'a pas été aussi importante qu'au deuxième trimestre, la pandémie a eu des conséquences sur nos activités et nos résultats financiers au troisième trimestre de 2020 comparativement au troisième trimestre de 2019, dont les principales sont les suivantes :

- baisse des produits tirés de la publicité dans le secteur Bell Média, l'activité sur le marché n'étant pas revenue aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19 malgré la réouverture de la plupart des entreprises, en raison de la diminution des dépenses des annonceurs attribuable à l'incertitude économique. Les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont été plus prononcées sur la publicité extérieure et à la radio;
- diminution des produits tirés des services dans le secteur Services sans fil de Bell principalement attribuable à la baisse des produits tirés des services d'itinérance sortante en raison de la réduction des voyages d'abonnés;
- réduction de l'activité brute des abonnés des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell en raison de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail et du niveau d'activité moins élevé à la rentrée scolaire, facteurs atténués par le nombre moindre de désactivations d'abonnés;
- accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients;
- diminution des dépenses des clients sur nos marchés des petites et grandes entreprises, en raison du contexte économique incertain;
- persistance des charges liées à la COVID-19, principalement dans le secteur Services sur fil de Bell, y compris les coûts associés au redéploiement des employés, l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI) et les coûts supplémentaires associés au nettoyage de bâtiments et aux fournitures.

La récente résurgence de nouveaux cas de COVID-19 a poussé certains gouvernements provinciaux à réintroduire certaines mesures restrictives, y compris la fermeture obligatoire de certains types d'entreprises et de nouvelles restrictions concernant les rassemblements. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence défavorable importante au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question dans le présent rapport de gestion, notamment, en particulier, à la rubrique 7, *Risques d'entreprise – Mise à jour de la description des risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, de même que les autres risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE a retiré, le 6 mai 2020, toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées dans son communiqué de presse du 6 février 2020, de même que toutes les perspectives et les hypothèses commerciales décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, dans son communiqué de presse sur les résultats daté du 6 février 2020 et dans la notice annuelle 2019 de BCE, y compris, sans s'y limiter, celles qui figurent à la section 1.4, *Stratégie relative aux marchés financiers*, à la rubrique 2, *Impératifs stratégiques*, à la section 3.2, *Perspectives commerciales et hypothèses*, et sous les intitulés *Contexte concurrentiel et tendances observées dans le secteur* et *Perspectives commerciales et hypothèses* à la rubrique 5, *Analyse des secteurs d'activité*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

Néanmoins, les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la réalisation de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer l'importante marge de manœuvre financière nécessaire pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues et pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

## 1.1 Faits saillants financiers

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$.

Nous avons reclassé les montants des périodes antérieures se rapportant à la vente annoncée dans les activités abandonnées de nos états consolidés du résultat net et de nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus comme détenus en vue de la vente dans nos états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2020; ils sont évalués à la valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente annoncée précédemment, pour un produit en trésorerie d'environ 940 millions \$ (après déduction de la dette et d'autres éléments) et nous prévoyons comptabiliser un profit sur la vente d'environ 220 millions \$ au T4 2020. Le gain en capital résultant de la vente devrait être essentiellement contrebalancé par la comptabilisation de reports en avant de pertes en capital qui n'avaient pas été comptabilisés antérieurement.

Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>, BPA ajusté<sup>(1)</sup> et flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés* pour des renseignements supplémentaires.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

### FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T3 2020

#### Produits d'exploitation

5 787 \$

millions  
(2,6)% vs T3 2019

#### Bénéfice net

740 \$

millions  
(19,7)% vs T3 2019

#### BAIIA ajusté<sup>(1)</sup>

2 454 \$

millions  
(4,4)% vs T3 2019

#### Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires

692 \$

millions  
(20,2)% vs T3 2019

#### Bénéfice net ajusté

712 \$

millions  
(12,3)% vs T3 2019

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2 110 \$

millions  
(6,6)% vs T3 2019

#### Flux de trésorerie disponibles

1 034 \$

millions  
(11,5)% vs T3 2019

### CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

#### Services sans fil Total

+3,1 %

10,1 millions d'abonnés  
au 30 septembre 2020

#### Services Internet haute vitesse de détail

+4,0 %

3,7 millions d'abonnés  
au 30 septembre 2020

#### Services de télévision (télé) de détail

(1,2) %

2,7 millions d'abonnés  
au 30 septembre 2020

#### Services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail

(7,9) %

2,5 millions d'abonnés  
au 30 septembre 2020

(1) Le bénéfice net ajusté, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – Bénéfice net ajusté et BPA ajusté, Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution ainsi que BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.*

## FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2020	CUMUL ANNUUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 924	5 141	(217)	(4,2)%	14 742	15 331	(589)	(3,8)%
Tirés des produits	863	799	64	8,0 %	2 039	2 187	(148)	(6,8)%
Total des produits d'exploitation	5 787	5 940	(153)	(2,6)%	16 781	17 518	(737)	(4,2)%
Coûts d'exploitation	(3 333)	(3 372)	39	1,2 %	(9 578)	(9 996)	418	4,2 %
BAlIA ajusté	2 454	2 568	(114)	(4,4)%	7 203	7 522	(319)	(4,2)%
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	42,4 %	43,2 %		(0,8) pt	42,9 %	42,9 %		–
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	686	859	(173)	(20,1)%	1 594	2 344	(750)	(32,0)%
Actionnaires privilégiés	32	37	(5)	(13,5)%	104	113	(9)	(8,0)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	18	(2)	(11,1)%	54	49	5	10,2 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>734</b>	<b>914</b>	<b>(180)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>	<b>(754)</b>	<b>(30,1)%</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>(25,0)%</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>(9)</b>	<b>(37,5)%</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>740</b>	<b>922</b>	<b>(182)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>	<b>(763)</b>	<b>(30,2)%</b>
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	692	867	(175)	(20,2)%	1 609	2 368	(759)	(32,1)%
Actionnaires privilégiés	32	37	(5)	(13,5)%	104	113	(9)	(8,0)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	18	(2)	(11,1)%	54	49	5	10,2 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>740</b>	<b>922</b>	<b>(182)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>	<b>(763)</b>	<b>(30,2)%</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>712</b>	<b>812</b>	<b>(100)</b>	<b>(12,3)%</b>	<b>1 999</b>	<b>2 335</b>	<b>(336)</b>	<b>(14,4)%</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies par action ordinaire</b>	<b>0,76</b>	<b>0,96</b>	<b>(0,20)</b>	<b>(20,8)%</b>	<b>1,76</b>	<b>2,61</b>	<b>(0,85)</b>	<b>(32,6)%</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées par action ordinaire</b>	<b>0,01</b>	<b>–</b>	<b>0,01</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire (BPA)</b>	<b>0,77</b>	<b>0,96</b>	<b>(0,19)</b>	<b>(19,8)%</b>	<b>1,78</b>	<b>2,63</b>	<b>(0,85)</b>	<b>(32,3)%</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,79</b>	<b>0,91</b>	<b>(0,12)</b>	<b>(13,2)%</b>	<b>2,21</b>	<b>2,60</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(15,0)%</b>

n.s. : non significatif

(1) Le terme marge du BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

## FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2020	CUMUL ANNUUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 110	2 258	(148)	(6,6)%	6 123	5 867	256	4,4 %
Dépenses d'investissement	(1 031)	(1 009)	(22)	(2,2)%	(2 708)	(2 824)	116	4,1 %
Flux de trésorerie disponibles	1 034	1 169	(135)	(11,5)%	3 256	2 864	392	13,7 %



## FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T3 2020

Les produits des activités ordinaires de BCE ont reculé de 2,6 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration notable par rapport au T2 2020 s'explique par la réouverture graduelle des entreprises et la reprise des activités commerciales. La société n'a toutefois pas renoué avec les niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, puisque celle-ci a continué d'avoir une incidence défavorable sur nos trois secteurs d'activité, les conséquences étant plus prononcées sur les produits tirés de la publicité dans les médias, les produits tirés des services d'itinérance sortante sans fil et les volumes de produits. Au T3 2020, les produits tirés des services ont diminué de 4,2 % d'un exercice à l'autre en raison de la baisse des produits tirés des services sans fil, de l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels ainsi que de la baisse des produits tirés de la publicité dans les médias et des frais d'abonnement, facteurs atténués par la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services sans fil, postpayés et prépayés, Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP) de détail de même que par l'effet des augmentations des tarifs. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 8,0 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique principalement par la hausse des ventes d'appareils haut de gamme et les prix plus élevés des combinés dans notre secteur des services sans fil, facteurs atténués par la diminution des ventes de produits sans fil et la diminution des ventes d'équipements aux grandes entreprises clientes imputables à la pandémie de COVID-19.

Le bénéfice net a reculé de 19,7 % au troisième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du BAIIA ajusté, de la hausse des autres charges et de l'augmentation de la dotation nette aux amortissements, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BAIIA ajusté de BCE a diminué de 4,4 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une amélioration considérable par rapport au T2 2020. La société a toutefois continué de subir l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, enregistrant des baisses dans ses trois secteurs d'activité. Cette diminution s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 42,4 % au T3 2020, soit une baisse de 0,8 point par rapport à la marge de 43,2 % enregistrée au T3 2019, qui s'explique essentiellement par l'effet moindre des produits tirés des services et par la plus grande proportion de nos produits d'exploitation tirés de ventes de produits générant de faibles marges.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,77 \$ au T3 2020, a diminué de 0,19 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNNPC), le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de 2020 s'est établi à 712 millions \$, soit 0,79 \$ par action ordinaire, comparativement à 812 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2020 ont diminué de 148 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse de l'impôt sur le résultat payé au T3 2020 à la suite du report des paiements d'impôt pour le T1 et le T2 2020 en raison des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19 et de la baisse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement atténués par l'augmentation des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement attribuable en partie au calendrier des paiements aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2020 ont diminué de 135 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la réduction des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de l'augmentation des dépenses d'investissement.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### CHANGEMENT À LA DIRECTION DE BELL MÉDIA

Le 19 octobre 2020, BCE a annoncé que Wade Oosterman, président de groupe et vice-président principal de Bell, assumera la direction opérationnelle de Bell Média en 2021 à la suite du départ de Randy Lennox, président de Bell Média, le 4 janvier 2021. M. Oosterman a également agi à titre de chef de la gestion de la marque chez Bell depuis qu'il s'est joint à l'entreprise. Alors qu'il se concentre entièrement sur ses responsabilités au sein de Bell Média, nous avons annoncé la nomination de Devorah Lithwick, première vice-présidente, gestion de la marque, au poste de première vice-présidente, chef de la gestion de la marque. Cette nomination entrera en vigueur en janvier 2021.

S'étant joint à Bell en 2006 à titre de président, Bell Mobilité et chef de la gestion de la marque, M. Oosterman a été promu président de Bell Mobilité et Services résidentiels en 2010, puis président de groupe (où il était responsable de l'orientation stratégique des services résidentiels, sans fil et des médias de Bell) en 2015. Enfin, il est devenu vice-président principal de Bell en 2018.

### CONCLUSION DE LA VENTE DES CENTRES DE DONNÉES

Après la clôture du trimestre, BCE a conclu la vente de 25 centres de données dans 13 sites à l'entreprise mondiale d'interconnexion et de centres de données Equinix, Inc. (Equinix). Bell demeurera propriétaire de cinq autres centres de données situés dans les bureaux centraux de son réseau à Calgary, à Halifax, à Saint John, à St. John's et à Toronto, qu'elle continuera d'exploiter. Cette transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$ renforce la stratégie de Bell visant à mettre l'accent sur l'investissement dans l'infrastructure du réseau, le contenu et l'innovation en matière de services. Dans le cadre de cette transaction, Bell Marchés Affaires est devenu le premier partenaire Platine d'Equinix au Canada, ce qui fournit aux entreprises clientes de Bell un accès à la portée internationale du réseau intégré ainsi que des solutions en nuage évoluées d'Equinix.



## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS VISANT LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG DE BCE

Le 4 novembre 2020, le conseil d'administration de BCE a autorisé la société à lancer une OPRA dans le cours normal des activités en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de premier rang en circulation de BCE (les « actions privilégiées ») cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). L'OPRA dans le cours normal des activités commencera le 9 novembre 2020 et prendra fin le 8 novembre 2021, ou à une date antérieure si BCE a terminé les rachats en vertu de l'OPRA dans le cours normal des activités.

En vertu de l'OPRA dans le cours normal des activités, BCE est autorisée à racheter un nombre maximal de 800 000 actions privilégiées de série R, 351 344 actions privilégiées de série S, 448 655 actions privilégiées de série T, 808 149 actions privilégiées de série Y, 191 850 actions privilégiées de série Z, 1 139 839 actions privilégiées de série AA, 860 015 actions privilégiées de série AB, 1 002 969 actions privilégiées de série AC, 997 030 actions privilégiées de série AD, 651 531 actions privilégiées de série AE, 948 468 actions privilégiées de série AF, 498 535 actions privilégiées de série AG, 901 464 actions privilégiées de série AH, 594 988 actions privilégiées de série AI, 805 011 actions privilégiées de série AJ, 2 274 592 actions privilégiées de série AK, 225 407 actions privilégiées de série AL, 954 661 actions privilégiées de série AM, 195 338 actions privilégiées de série AN, 460 000 actions privilégiées de série AO et 920 000 actions privilégiées de série AQ, ce qui représente environ 10 % du flottant pour chaque série d'actions privilégiées.

Le nombre réel d'actions privilégiées rachetées en vertu de l'OPRA dans le cours normal des activités et les moments où seront effectués les rachats seront à la discrétion de BCE et seront soumis aux limites imposées par la TSX.

BCE effectue une OPRA dans le cours normal des activités, car elle est d'avis que les fourchettes de négociation des actions privilégiées peuvent, à l'occasion, ne pas refléter leur pleine valeur. BCE estime que dans ces circonstances, le rachat de ses actions privilégiées constitue une façon appropriée d'utiliser ses fonds disponibles.

Un exemplaire de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de BCE par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenu sans frais en communiquant par courriel avec le service des Relations avec les investisseurs de BCE à l'adresse [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca) ou en téléphonant au 1 800 339-6353.

## ÉMISSION ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT

Le 14 août 2020, Bell Canada a réalisé une émission publique de débetures à moyen terme (MTN) d'un montant de 750 millions \$ dans le cadre de son programme de débetures MTN. Les débetures MTN, série M-53, d'un montant de 750 millions \$, viendront à échéance le 16 août 2027 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 1,65 %. Les débetures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a été affecté au financement du remboursement anticipé, le 14 septembre 2020, des débetures MTN, série M-30, à 3,15 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 750 millions \$, échéant le 29 septembre 2021.

Le 6 octobre 2020, Bell Canada a annoncé qu'elle allait racheter, le 6 novembre 2020, soit avant l'échéance, la totalité de ses débetures MTN, série M-42, à 2,00 %, d'un montant en capital de 850 millions \$, échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

## BELL DEVIENT MEMBRE DE LA GENDER AND DIVERSITY KPI ALLIANCE

Bell se joint à plus de 50 sociétés et organisations du monde entier au sein de l'avant-gardiste Gender and Diversity KPI Alliance (GDKA) pour promouvoir l'adoption et l'utilisation des indicateurs de performance clés suivants et pour accroître la diversité à l'échelle de l'organisation :

- Pourcentage de représentation au conseil
- Pourcentage de représentation au sein de l'équipe
- Parité salariale : ratio de rémunération par catégorie d'employés

Les indicateurs de performance clés donnent aux participants une vue plus précise des groupes sous-représentés au sein de leur organisation. Ils ont été élaborés à partir des travaux de l'International Business Council du Forum Économique Mondial, de la Global Reporting Initiative et d'autres défenseurs de la cause.

## NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BCE

Le 4 novembre 2020, Louis P. Pagnutti a été nommé au conseil d'administration de BCE. M. Pagnutti assumait les fonctions d'associé directeur mondial, Facilitation des affaires à EY (un cabinet comptable) et de membre du comité de direction mondial d'EY jusqu'à sa retraite en septembre 2020. À titre d'associé directeur mondial, il était responsable des unités fonctionnelles d'EY dans le monde entier. De 2004 à 2010, il a été président et chef de la direction d'EY Canada et membre du comité de direction d'EY des Amériques. Il a ensuite été associé directeur d'EY de la région Asie pacifique de 2010 à 2013. Comptable agréé ayant reçu le titre de fellow de l'Ordre des comptables agréés en 2006, M. Pagnutti a obtenu un baccalauréat en commerce avec mention de l'Université Laurentienne (Ontario). Il a siégé aux conseils d'administration de la Fondation de l'hôpital Sunnybrook et de Passeport pour ma réussite.

## 1.3 Hypothèses

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions possibles qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. C'est pourquoi les hypothèses décrites dans le présent rapport de gestion et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexactes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Le lecteur est aussi invité à se reporter à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion pour une description des facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont liés à la pandémie de COVID-19, qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, et les déclarations prospectives connexes, ne se concrétisent pas.

### HYPOTHÈSES

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités dans un avenir prévisible.
- Les modifications de la réglementation n'auront pas d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle sur nos secteurs d'activité.

## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée pour le T3 2020 et le cumul annuel 2020 par rapport au T3 2019 et au cumul annuel 2019. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 924	5 141	(217)	(4,2)%	14 742	15 331	(589)	(3,8)%
Tirés des produits	863	799	64	8,0 %	2 039	2 187	(148)	(6,8)%
Total des produits d'exploitation	5 787	5 940	(153)	(2,6)%	16 781	17 518	(737)	(4,2)%
Coûts d'exploitation	(3 333)	(3 372)	39	1,2 %	(9 578)	(9 996)	418	4,2 %
BAlIA ajusté	2 454	2 568	(114)	(4,4)%	7 203	7 522	(319)	(4,2)%
Marge du BAlIA ajusté	42,4 %	43,2 %		(0,8) pt	42,9 %	42,9 %		-
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(26)	(23)	(3)	(13,0)%	(64)	(86)	22	25,6 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(876)	(852)	(24)	(2,8)%	(2 603)	(2 604)	1	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(232)	(225)	(7)	(3,1)%	(696)	(662)	(34)	(5,1)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(279)	(280)	1	0,4 %	(836)	(840)	4	0,5 %
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(12)	(16)	4	25,0 %	(35)	(47)	12	25,5 %
Perte de valeur d'actifs	(4)	(1)	(3)	n.s.	(460)	(6)	(454)	n.s.
Autres (charges) produits	(29)	62	(91)	n.s.	(156)	113	(269)	n.s.
Impôt sur le résultat	(262)	(319)	57	17,9 %	(601)	(884)	283	32,0 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>734</b>	<b>914</b>	<b>(180)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>	<b>(754)</b>	<b>(30,1)%</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>(25,0)%</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>(9)</b>	<b>(37,5)%</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>740</b>	<b>922</b>	<b>(182)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>	<b>(763)</b>	<b>(30,2)%</b>
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	686	859	(173)	(20,1)%	1 594	2 344	(750)	(32,0)%
Actionnaires privilégiés	32	37	(5)	(13,5)%	104	113	(9)	(8,0)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	18	(2)	(11,1)%	54	49	5	10,2 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>734</b>	<b>914</b>	<b>(180)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>	<b>(754)</b>	<b>(30,1)%</b>
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	692	867	(175)	(20,2)%	1 609	2 368	(759)	(32,1)%
Actionnaires privilégiés	32	37	(5)	(13,5)%	104	113	(9)	(8,0)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	18	(2)	(11,1)%	54	49	5	10,2 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>740</b>	<b>922</b>	<b>(182)</b>	<b>(19,7)%</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>	<b>(763)</b>	<b>(30,2)%</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>712</b>	<b>812</b>	<b>(100)</b>	<b>(12,3)%</b>	<b>1 999</b>	<b>2 335</b>	<b>(336)</b>	<b>(14,4)%</b>
Bénéfice net par action ordinaire								
Activités poursuivies	0,76	0,96	(0,20)	(20,8)%	1,76	2,61	(0,85)	(32,6)%
Activités abandonnées	0,01	-	0,01	n.s.	0,02	0,02	-	-
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>	<b>0,77</b>	<b>0,96</b>	<b>(0,19)</b>	<b>(19,8)%</b>	<b>1,78</b>	<b>2,63</b>	<b>(0,85)</b>	<b>(32,3)%</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,79</b>	<b>0,91</b>	<b>(0,12)</b>	<b>(13,2)%</b>	<b>2,21</b>	<b>2,60</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(15,0)%</b>

n.s. : non significatif

## 2.2 Connexions clients

### ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T3 2020	T3 2019	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2020	CUMUL ANNUUEL 2019	% DE VARIATION
Activations nettes d'abonnés des services sans fil	128 168	204 067	(37,2)%	182 465	391 827	(53,4)%
<i>Services postpayés</i>	87 529	127 172	(31,2)%	132 811	280 356	(52,6)%
<i>Services prépayés</i>	40 639	76 895	(47,2)%	49 654	111 471	(55,5)%
Activations nettes d'abonnés des services filaires						
Internet haute vitesse de détail	62 859	58 137	8,1 %	104 477	100 222	4,2 %
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services filaires de télé de détail	(296)	4 842	(106,1)%	(34 395)	5 632	(710,7)%
<i>Services de télé IP</i>	18 837	31 746	(40,7)%	18 085	69 437	(74,0)%
<i>Service de télé par satellite</i>	(19 133)	(26 904)	28,9 %	(52 480)	(63 805)	17,7 %
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(49 792)	(65 656)	24,2 %	(159 792)	(205 215)	22,1 %
<b>Total des activations nettes pour les services</b>	<b>140 939</b>	<b>201 390</b>	<b>(30,0)%</b>	<b>92 755</b>	<b>292 466</b>	<b>(68,3)%</b>

### CONNEXIONS CLIENTS TOTALES DE BCE

	T3 2020	T3 2019	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	10 140 427	9 834 380	3,1 %
<i>Services postpayés</i>	9 292 751	9 038 341	2,8 %
<i>Services prépayés</i>	847 676	796 039	6,5 %
Abonnés des services filaires Internet haute vitesse de détail	3 660 078	3 519 962	4,0 %
Abonnés des services filaires de télé de détail	2 738 069	2 772 043	(1,2)%
<i>Services de télé IP</i>	1 785 267	1 745 143	2,3 %
<i>Service de télé par satellite</i>	952 802	1 026 900	(7,2)%
SAR filaires résidentiels de détail	2 537 691	2 755 593	(7,9)%
<b>Total des abonnés aux services</b>	<b>19 076 265</b>	<b>18 881 978</b>	<b>1,0 %</b>

BCE a enregistré 140 939 activations nettes d'abonnés des services de détail au T3 2020, soit un recul de 30,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces activations nettes d'abonnés des services de détail au T3 2020 se ventilent comme suit :

- 87 529 activations nettes d'abonnés des services sans fil postpayés et 40 639 activations nettes d'abonnés des services sans fil prépayés;
- 62 859 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 296 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 19 133 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail atténuées par 18 837 activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 49 792 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, BCE a enregistré 92 755 activations nettes d'abonnés des services de détail, soit un recul de 68,3 % d'un exercice à l'autre. Ces activations nettes d'abonnés des services de détail pour les neuf premiers mois de l'exercice se ventilent comme suit :

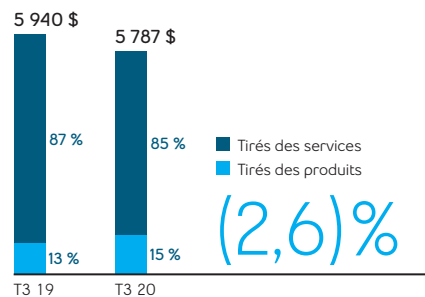
- 132 811 activations nettes d'abonnés des services sans fil postpayés et 49 654 activations nettes d'abonnés des services sans fil prépayés;
- 104 477 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 34 395 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 52 480 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail, partiellement contrebalancées par 18 085 activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 159 792 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

Au 30 septembre 2020, les connexions clients de détail de BCE totalisaient 19 076 265, soit une hausse de 1,0 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

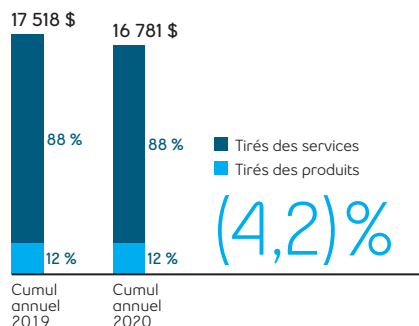
- 10 140 427 abonnés des services sans fil, soit une hausse de 3,1 % par rapport au T3 2019, ce qui inclut 9 292 751 abonnés des services postpayés, une augmentation de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent, et 847 676 abonnés des services prépayés, une augmentation de 6,5 % d'un exercice à l'autre;
- 3 660 078 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent;
- 2 738 069 abonnés des services de télé de détail au total, soit une diminution de 1,2 % par rapport au T3 2019, ce qui inclut 1 785 267 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 2,3 % d'un exercice à l'autre, et 952 802 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,2 % d'un exercice à l'autre;
- 2 537 691 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 7,9 % par rapport au T3 2019.

## 2.3 Produits d'exploitation

**BCE**  
Produits  
(en millions de dollars)



**BCE**  
Produits  
(en millions de dollars)



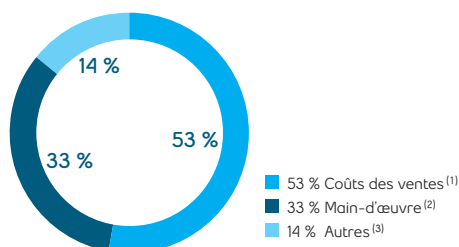
	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 318	2 310	8	0,3 %	6 275	6 547	(272)	(4,2)%
Services sur fil de Bell	3 032	3 057	(25)	(0,8)%	9 111	9 182	(71)	(0,8)%
Bell Média	628	751	(123)	(16,4)%	1 959	2 338	(379)	(16,2)%
Éliminations intersectorielles	(191)	(178)	(13)	(7,3)%	(564)	(549)	(15)	(2,7)%
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 787</b>	<b>5 940</b>	<b>(153)</b>	<b>(2,6)%</b>	<b>16 781</b>	<b>17 518</b>	<b>(737)</b>	<b>(4,2)%</b>

### BCE

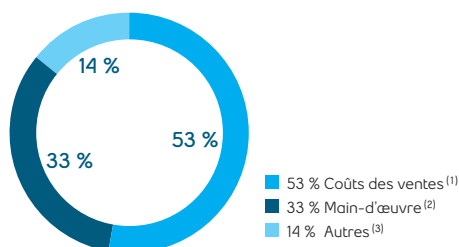
Le total des produits d'exploitation de BCE a diminué de 2,6 % au T3 2020 et de 4,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019. En dépit de l'amélioration significative des produits d'exploitation par rapport au T2 2020 du fait de la réouverture graduelle des entreprises et de la reprise des activités commerciales, la société n'a pas encore renoué avec les niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, puisque celle-ci continue d'avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation, les conséquences étant plus prononcées sur les produits tirés de la publicité dans les médias ainsi que sur les produits tirés des services d'itinérance sortante sans fil et les volumes de produits. Les produits tirés des services de BCE, qui se sont établis à 4 924 millions \$ pour le T3 2020 et à 14 742 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, ont diminué de 4,2 % et de 3,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les produits d'exploitation tirés des produits de BCE se sont chiffrés à 863 millions \$ pour le T3 2020, en hausse de 8,0 % par rapport au T3 2019, tandis que les produits d'exploitation tirés des produits de 2 039 millions \$ en cumul annuel ont diminué de 6,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 0,3 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, la hausse de 11,9 % des produits d'exploitation tirés des produits ayant été partiellement annulée par le recul de 4,3 % des produits tirés des services. En cumul annuel, les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont diminué de 4,2 %, en raison des reculs respectifs de 3,4 % et de 6,2 % des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont reculé de 0,8 % au T3 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui s'explique par la réduction de 0,4 % pour les deux périodes des produits tirés des services découlant de la diminution des produits d'exploitation tirés des services voix, atténuée par la hausse des produits tirés des services de données, et par le recul des produits d'exploitation tirés des produits de 10,4 % pour le trimestre et de 9,3 % en cumul annuel. Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 16,4 % au T3 2020 et de 16,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.

## 2.4 Coûts d'exploitation

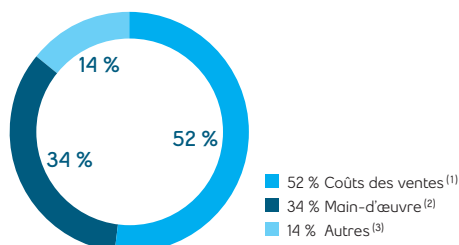
BCE  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 2019



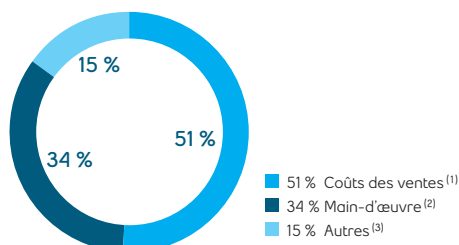
BCE  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 2020



BCE  
Profil des coûts d'exploitation  
Cumul annuel 2019



BCE  
Profil des coûts d'exploitation  
Cumul annuel 2020



	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 362)	(1 310)	(52)	(4,0)%	(3 512)	(3 687)	175	4,7 %
Services sur fil de Bell	(1 712)	(1 715)	3	0,2 %	(5 177)	(5 165)	(12)	(0,2)%
Bell Média	(450)	(525)	75	14,3 %	(1 453)	(1 693)	240	14,2 %
Éliminations intersectorielles	191	178	13	7,3 %	564	549	15	2,7 %
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 333)</b>	<b>(3 372)</b>	<b>39</b>	<b>1,2 %</b>	<b>(9 578)</b>	<b>(9 996)</b>	<b>418</b>	<b>4,2 %</b>

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

### BCE

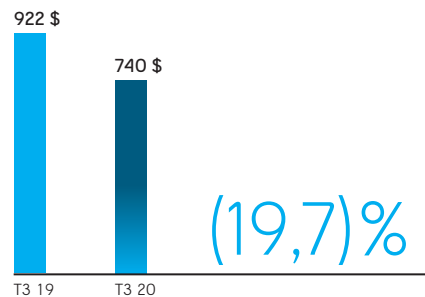
Le total des coûts d'exploitation de BCE a diminué de 1,2 % au T3 2020 et de 4,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Le recul d'un exercice à l'autre au T3 2020 est attribuable aux réductions de 14,3 % des coûts de Bell Média et de 0,2 % des coûts des Services sur fil de Bell, contrebalancées en partie par l'augmentation de 4,0 % des coûts des Services sans fil de Bell. La diminution des coûts d'un exercice à l'autre pour les neuf premiers mois de l'exercice est attribuable aux réductions de 14,2 % des coûts de Bell Média et de 4,7 % des coûts des Services sans fil de Bell, contrebalancées en partie par l'augmentation de 0,2 % des coûts des Services sur fil de Bell. La baisse des coûts d'exploitation est essentiellement attribuable à la réduction des coûts associée au recul des produits des activités ordinaires.

## 2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

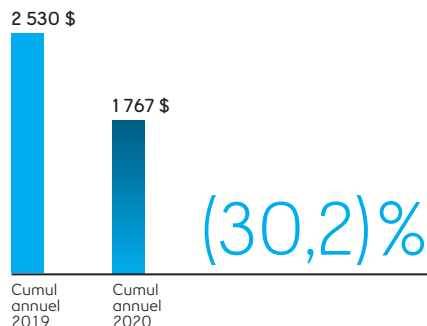
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



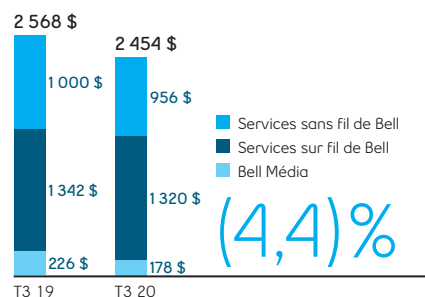
Le bénéfice net a reculé de 19,7 % et de 30,2 %, respectivement, au troisième trimestre de 2020 et en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout de la baisse du BAIIA ajusté, de la hausse des autres charges et de l'augmentation de la dotation nette aux amortissements, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat. De plus, pour le cumul annuel 2020, la diminution du bénéfice net rend compte de l'augmentation de 454 millions \$ de la perte de valeur d'actifs qui se rapportent principalement à certains services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média.

## 2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

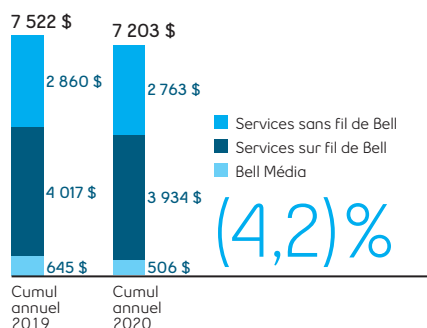
(en millions de dollars)



BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	956	1 000	(44)	(4,4)%	2 763	2 860	(97)	(3,4)%
Services sur fil de Bell	1 320	1 342	(22)	(1,6)%	3 934	4 017	(83)	(2,1)%
Bell Média	178	226	(48)	(21,2)%	506	645	(139)	(21,6)%
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 454</b>	<b>2 568</b>	<b>(114)</b>	<b>(4,4)%</b>	<b>7 203</b>	<b>7 522</b>	<b>(319)</b>	<b>(4,2)%</b>

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a diminué de 4,4 % au T3 2020 et de 4,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Cela représente une amélioration considérable pour nos trois secteurs d'activité par rapport au T2 2020, attribuable à la réouverture graduelle des entreprises et à la reprise des activités commerciales. La société n'a toutefois pas renoué avec les niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, puisque celle-ci a continué d'avoir une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté au cours du trimestre. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 42,4 % pour le T3 2020, en baisse de 0,8 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'effet moindre des produits tirés des services et par la plus grande proportion de nos produits d'exploitation tirés des ventes de produits générant de faibles marges, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des charges d'exploitation. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté de 42,9 % est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent.



## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2020

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 26 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020 et de 64 millions \$ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 19 millions \$ au T3 2020 et de 29 millions \$ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 7 millions \$ au T3 2020 et de 35 millions \$ en cumul annuel.

### 2019

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 23 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019 et de 86 millions \$ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires de 10 millions \$ au T3 2019 et de 37 millions \$ en cumul annuel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 13 millions \$ au T3 2019 et de 49 millions \$ en cumul annuel.

## 2.8 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le troisième trimestre a augmenté de 24 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement du volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande ainsi que dans nos services de télé IP.

En cumul annuel pour 2020, l'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 1 million \$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout de l'allongement de la durée d'utilité estimée de certains actifs par suite de notre processus d'examen annuel, en partie neutralisé par le volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande ainsi que dans nos services de télé IP.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020 a augmenté de 7 millions \$ et de 34 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout du volume accru d'immobilisations.

## 2.9 Charges financières

### CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020 ont diminué de 1 million \$ et de 4 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement des taux d'intérêt moyens moins élevés, en partie contrebalancés par les niveaux d'endettement moyens plus élevés.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux d'actualisation était de 3,1 %, comparativement à 3,8 % le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, les charges d'intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 4 millions \$ et de 12 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du taux d'actualisation moins élevé et d'une diminution de l'obligation nette au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

## 2.10 Pertes de valeur d'actifs

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons décelé des indices de dépréciation de certains des services télé de Bell Média et de nos marchés de la radio, essentiellement des baisses des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement ainsi que des hausses générales des taux d'actualisation découlant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et du goodwill.

Au T2 2020, nous avons comptabilisé des charges pour pertes de valeur de 452 millions \$ relativement aux services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média. Ces charges comprennent un montant de 291 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les licences de radiodiffusion, un montant de 146 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des droits d'émissions et de longs métrages, et un montant de 15 millions \$ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel. Le goodwill de Bell Média n'a subi aucune perte de valeur.

## 2.11 Autres (charges) produits

### 2020

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, les autres charges respectives de 29 millions \$ et de 156 millions \$ comprennent les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les pertes d'exploitation sur les participations mises en équivalence. Ces charges ont été partiellement compensées par les profits sur participations mises en équivalence, y compris les profits sur la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. De plus, pour les neuf premiers mois de 2020, les autres charges comprennent des pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris une perte découlant d'un changement d'orientation stratégique lié au développement en cours de certains actifs en cours de construction au titre de nos plateformes de télé.

### 2019

Les autres produits de 62 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019 comprennent les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, en partie contrebalancés par les pertes sur participations mises en équivalence.

Les autres produits de 113 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019 comprennent les profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, contrebalancés en partie par les pertes sur participations mises en équivalence, y compris la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette.

## 2.12 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020 a diminué de 57 millions \$ et de 283 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable. Pour les neuf premiers mois de 2020, cette baisse a été contrebalancée en partie par la modification favorable du taux d'imposition des sociétés en Alberta au T2 2019.

## 2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 692 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020 et de 1 609 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020 a diminué de 175 millions \$ et de 759 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du BAIIA ajusté, de la hausse des autres charges et de l'augmentation de la dotation nette aux amortissements, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat. De plus, pour les neuf premiers mois de 2020, la diminution du bénéfice net rend compte de l'augmentation de 454 millions \$ de la perte de valeur d'actifs qui se rapportent principalement à certains services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,77 \$ pour le T3 2020 et à 1,78 \$ pour les neuf premiers mois, a diminué de 0,19 \$ et de 0,85 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de 2020 s'est établi à 712 millions \$, soit 0,79 \$ par action ordinaire, comparativement à 812 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté des neuf premiers mois de 2020 s'est établi à 1 999 millions \$, soit 2,21 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 335 millions \$, soit 2,60 \$ par action ordinaire, pour les neuf premiers mois de 2019.

# 3 Analyse des secteurs d'activité

## 3.1 Services sans fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### LA PLUS VASTE SÉLECTION D'APPAREILS 5G

La gamme étendue d'appareils de Bell a continué de prendre de l'ampleur avec l'ajout de plusieurs nouveaux appareils de quatrième génération (4G) évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) et de cinquième génération (5G) des grands fabricants de combinés, notamment l'iPhone 12, le Samsung Galaxy Z Fold2 5G, le Pixel 5 de Google et le Samsung Galaxy A21. Bell propose la plus vaste sélection d'appareils 5G au pays et est le seul fournisseur de services sans fil canadien qui offre la gamme intégrale de téléphones intelligents 5G de Samsung, notamment le Galaxy S20 5G, le Galaxy Note20 5G et le Galaxy Z Flip 5G.

Le réseau 5G de Bell est maintenant offert à Montréal, dans la région du Grand Toronto, à Calgary, à Edmonton ainsi qu'à Vancouver, et son expansion est prévue dans d'autres centres partout au pays. À l'extérieur des zones de couverture 5G, les clients bénéficient de connexions faciles au réseau 4G LTE primé de Bell qui dessert plus de 99 % de la population canadienne.

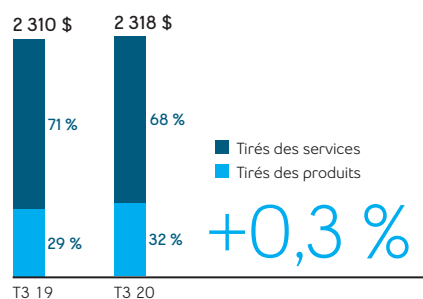
### ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2020

##### Services sans fil de Bell

###### Produits

(en millions de dollars)

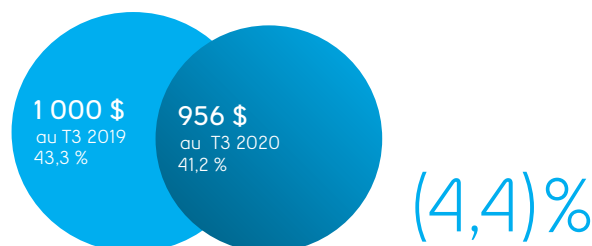


##### Services sans fil de Bell

###### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

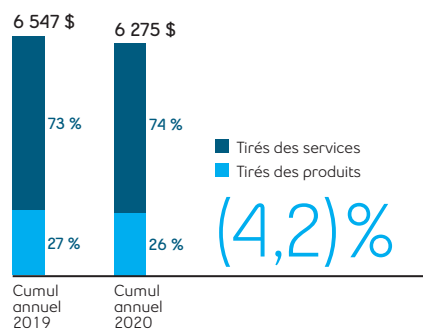
(% de la marge du BAlIA ajusté)



##### Services sans fil de Bell

###### Produits

(en millions de dollars)

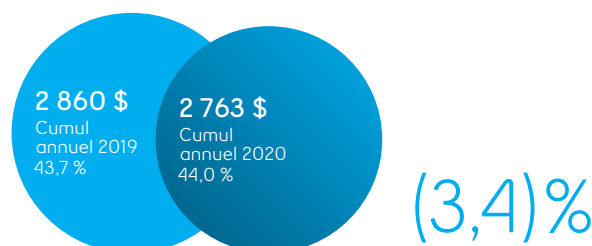


##### Services sans fil de Bell

###### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



## Croissance totale des abonnés

**+3,1 %**

T3 2020 vs T3 2019

## Activations nettes des services postpayés

**87 529**

au T3 2020

## Activations nettes des services prépayés

**40 639**

au T3 2020

## Taux de désabonnement des services postpayés au T3 2020

**1,04 %**

amélioration de 0,08 pt vs T3 2019

Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(1)</sup> par mois**(6,0) %**

T3 2020 : 65,74 \$

T3 2019 : 69,94 \$

(1) Au T1 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits externes tirés des services	1 563	1 633	(70)	(4,3)%	4 579	4 741	(162)	(3,4)%
Produits intersectoriels tirés des services	12	13	(1)	(7,7)%	36	37	(1)	(2,7)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>1 575</b>	<b>1 646</b>	<b>(71)</b>	<b>(4,3)%</b>	<b>4 615</b>	<b>4 778</b>	<b>(163)</b>	<b>(3,4)%</b>
Produits externes tirés des produits	742	664	78	11,7 %	1 657	1 766	(109)	(6,2)%
Produits intersectoriels tirés des produits	1	–	1	n.s.	3	3	–	–
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>743</b>	<b>664</b>	<b>79</b>	<b>11,9 %</b>	<b>1 660</b>	<b>1 769</b>	<b>(109)</b>	<b>(6,2)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>2 318</b>	<b>2 310</b>	<b>8</b>	<b>0,3 %</b>	<b>6 275</b>	<b>6 547</b>	<b>(272)</b>	<b>(4,2)%</b>

n.s. : non significatif

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 0,3 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés des produits, atténuée par la baisse des produits tirés des services. En cumul annuel, les produits d'exploitation ont diminué de 4,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits d'exploitation tirés des services et des produits.

Les produits tirés des services ont diminué de 4,3 % pour le trimestre et de 3,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, pour les raisons suivantes :

- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable à la réduction des voyages d'abonnés en raison de la pandémie de COVID-19;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées et de données partageables;
- les accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et prépayés ainsi que par l'effet des augmentations de tarifs.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 11,9 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour les raisons suivantes :

- l'augmentation des ventes d'appareils haut de gamme et les prix plus élevés des combinés;
- la hausse des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source (Bell) Électronique inc. (La Source) en raison de l'accroissement du magasinage en ligne attribuable à la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la réduction de l'activité brute des abonnés découlant de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail et du niveau d'activité moins élevé à la rentrée scolaire en raison de la pandémie de COVID-19. Ces facteurs ont été atténués par les volumes accrus de mises à niveau.

En cumul annuel, les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 6,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution du nombre d'activations brutes d'un exercice à l'autre et des volumes de mises à niveau attribuables à la pandémie de COVID-19 ainsi que la réduction des ventes en magasin de produits électroniques grand public dans les magasins La Source ayant plus que neutralisé les facteurs favorables mentionnés précédemment.

## COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 362)	(1 310)	(52)	(4,0)%	(3 512)	(3 687)	175	4,7 %
BAIIA ajusté	956	1 000	(44)	(4,4)%	2 763	2 860	(97)	(3,4)%
Marge du BAIIA ajusté totale	41,2 %	43,3 %		(2,1) pts	44,0 %	43,7 %		0,3 pt

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,0 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison :

- de la hausse du coût des produits vendus attribuable à la proportion plus importante d'appareils haut de gamme et aux prix plus élevés des combinés, facteurs atténués en partie par la baisse des volumes de ventes découlant de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail en raison de la pandémie de COVID-19;
- de l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux pour soutenir notre réseau 5G.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la réduction des dépenses discrétionnaires principalement liées à la publicité et aux déplacements des employés, en raison de la pandémie de COVID-19;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le programme de subvention salariale offert par le gouvernement fédéral aux employeurs admissibles en raison de la pandémie de COVID-19.

En cumul annuel, les coûts d'exploitation ont diminué de 4,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du coût des produits vendus attribuable à la réduction des ventes d'appareils découlant principalement de la pandémie de COVID-19. Ce facteur a été partiellement neutralisé par l'augmentation de la provision pour créances douteuses, atténuée par la diminution des radiations du fait des accommodements consentis aux clients en raison de la pandémie de COVID-19. Les autres facteurs mentionnés précédemment ont aussi eu une incidence sur les coûts d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a diminué de 4,4 % au T3 2020 et de 3,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de l'effet de la diminution des produits tirés des services. La diminution du BAIIA ajusté au T3 2020 rend compte de la hausse des coûts d'exploitation, tandis que la baisse en cumul annuel a été atténuée par la diminution des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, de 41,2 % au T3 2020 a diminué de 2,1 points par rapport à la période correspondante de 2019, du fait de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de l'effet moindre des produits tirés des services. En cumul annuel, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, de 44,0 % a augmenté de 0,3 point par rapport à la période correspondante de 2019, la diminution des coûts d'exploitation ayant été partiellement contrebalancée par l'effet moindre des produits tirés des services.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T3 2020	T3 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
FMU combinée (\$/mois) <sup>(1)</sup>	65,74	69,94	(4,20)	(6,0)%	64,68	68,71	(4,03)	(5,9)%
Activations brutes	514 384	593 547	(79 163)	(13,3)%	1 293 513	1 521 498	(227 985)	(15,0)%
Services postpayés	365 781	417 966	(52 185)	(12,5)%	891 359	1 113 618	(222 259)	(20,0)%
Services prépayés	148 603	175 581	(26 978)	(15,4)%	402 154	407 880	(5 726)	(1,4)%
Activations nettes	128 168	204 067	(75 899)	(37,2)%	182 465	391 827	(209 362)	(53,4)%
Services postpayés	87 529	127 172	(39 643)	(31,2)%	132 811	280 356	(147 545)	(52,6)%
Services prépayés	40 639	76 895	(36 256)	(47,2)%	49 654	111 471	(61 817)	(55,5)%
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,28 %	1,34 %		0,06 pt	1,24 %	1,31 %		0,07 pt
Services postpayés	1,04 %	1,12 %		0,08 pt	0,95 %	1,08 %		0,13 pt
Services prépayés	3,98 %	3,89 %		(0,09) pt	4,54 %	4,18 %		(0,36) pt
Abonnés	10 140 427	9 834 380	306 047	3,1 %	10 140 427	9 834 380	306 047	3,1 %
Services postpayés	9 292 751	9 038 341	254 410	2,8 %	9 292 751	9 038 341	254 410	2,8 %
Services prépayés	847 676	796 039	51 637	6,5 %	847 676	796 039	51 637	6,5 %

(1) Au T3 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

La FMU combinée, qui s'est établie à 65,74 \$ au T3 2020 et à 64,68 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, a diminué de 6,0 % et de 5,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable à une réduction des voyages en raison de la pandémie de COVID-19;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données;
- les accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19;
- l'effet dilutif découlant de la croissance continue du nombre d'abonnés du service prépayé stimulée notamment par Lucky Mobile, notre service mobile prépayé à faible coût.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la situation favorable attribuable à la facturation mensuelle découlant de l'adoption plus généralisée des programmes de financement d'appareils;
- l'effet des augmentations des tarifs.

**Le total des activations brutes dans le sans-fil** a diminué de 13,3 % au T3 2020 et de 15,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés et prépayés.

- **Les activations brutes de services postpayés** ont diminué de 12,5 % pour le T3 2020 et de 20,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail, du niveau d'activité moins élevé à la rentrée scolaire et du report du lancement du nouvel iPhone, la pandémie de COVID-19 ayant continué de nuire à l'activité sur le marché.
- **Les activations brutes de services prépayés** ont diminué de 15,4 % pour le trimestre considéré et de 1,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, du fait de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail en raison de la pandémie de COVID-19 et de la performance particulièrement remarquable de Lucky Mobile en 2019 au chapitre du nombre d'abonnés.

**Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil** a diminué de 0,06 point pour le trimestre considéré et de 0,07 point pour les neuf premiers mois de l'exercice pour s'établir à 1,28 % et à 1,24 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019.

- **Le taux de désabonnement des services postpayés** de 1,04 % pour le T3 2020 et de 0,95 % pour les neuf premiers mois de l'exercice s'est amélioré de 0,08 point et de 0,13 point, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2019, en raison du plus petit nombre de désactivations attribuable au niveau d'activité réduit sur le marché par suite de la pandémie de COVID-19.
- **Le taux de désabonnement des services prépayés** de 3,98 % pour le T3 2020 et de 4,54 % pour les neuf premiers mois de l'exercice a augmenté de 0,09 point et de 0,36 point, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du plus grand nombre de désactivations attribuable aux difficultés financières vécues par les clients en raison de la pandémie de COVID-19.

**Les activations nettes** ont reculé de 37,2 % pour le T3 2020 et de 53,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés et des services prépayés.

- **Les activations nettes de services postpayés** ont diminué de 31,2 % pour le T3 2020 et de 52,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre moindre de désactivations d'abonnés.
- **Les activations nettes d'abonnés des services prépayés** ont diminué de 47,2 % pour le trimestre à l'étude et de 55,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes et du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés.

**La clientèle des services sans fil** au 30 septembre 2020 totalisait 10 140 427 abonnés, en hausse de 3,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui comprend 9 292 751 abonnés des services postpayés et 847 676 abonnés des services prépayés, soit des augmentations respectives de 2,8 % et de 6,5 % d'un exercice à l'autre. À la fin du T3 2020, la proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi nos services postpayés s'établissait à 92 %, essentiellement stable par rapport à l'exercice précédent.

## 3.2 Services sur fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### EXPANSION DU SERVICE INTERNET RÉSIDENTIEL SANS FIL AVEC DES VITESSES PLUS RAPIDES

Bell a accéléré davantage le déploiement de son service Internet résidentiel sans fil dans les régions rurales du Canada, notamment en étendant les vitesses accrues 50/10 (50 mégabits par seconde (Mbps) pour le téléchargement et 10 Mbps pour le téléversement) à encore plus de collectivités. Bell a déployé le service Internet résidentiel sans fil dans près de 50 % de sa zone de couverture cible d'ici la fin de 2020, rejoignant ainsi 80 000 foyers de plus en région rurale. Bell offrira aussi le service Internet résidentiel sans fil dans le Canada atlantique : 70 000 foyers devraient y avoir accès d'ici la fin de 2020, pour un total de 200 000 foyers sur deux ans. Le service Internet résidentiel sans fil a récemment été bonifié pour procurer les vitesses 50/10, auxquelles environ 70 % des foyers branchés auront accès.

#### LANCEMENT DU LECTEUR BELL

Le 4 août 2020, Bell a lancé le Lecteur Bell, sa plus récente innovation en matière de services télé. Ce nouvel appareil de lecture en continu 4K HDR tout-en-un Android TV permet aux clients d'utiliser Alt Télé pour regarder leurs émissions en direct, leurs films et leur contenu sur demande préférés sur leur grand écran. Il leur permet également d'accéder aux services de lecture en continu ainsi qu'aux applications les plus populaires sur Google Play. Le Lecteur Bell au format ultra compact (6,5 cm x 6,5 cm) offre aux clients des services télé au Québec et en Ontario un accès unique aux applications Alt Télé, Crave, CTV, Télé Fibe, Netflix, Prime Vidéo, YouTube, DAZN, hayu, ICI TOU.TV, CBC Gem, Tubi et bien d'autres. Le Lecteur Bell propose également Google Play pour accéder à des milliers d'applications et la télécommande de l'appareil est munie d'une touche qui permet d'utiliser l'assistant Google. De plus, le Lecteur Bell permet de diffuser vos propres vidéos et autres contenus de vos appareils mobiles à votre téléviseur grâce à Chromecast intégré.

#### UN ASSISTANT DE DÉMÉNAGEMENT POUR FACILITER LE TRANSFERT DES SERVICES DE BELL

Bell a lancé son assistant de déménagement, un nouveau service qui aide les clients à transférer sans encombre leurs services Internet, de télévision et de téléphonie résidentielle d'une adresse résidentielle à une autre. Offert en Ontario et au Québec, l'assistant de déménagement est la plus récente avancée découlant de l'impératif Promouvoir l'expérience client de Bell. L'assistant de déménagement est soutenu par une équipe de spécialistes de l'expérience client qui assurent un soutien 7 jours sur 7 afin que les services des clients soient rapidement fonctionnels après un déménagement.

#### BELL LANCE LA PASSERELLE DE SÉCURITÉ EN NUAGE GÉRÉE

La nouvelle passerelle de sécurité en nuage gérée de Bell Marchés Affaires procure aux entreprises une protection Internet entièrement gérée sous forme de service en nuage rentable et sans tracas. Offerte en partenariat avec Zscaler, cette solution propose une couche de protection avancée et cohérente, notamment une protection contre les réseaux de zombies, les logiciels malveillants, les tentatives d'hameçonnage et d'autres menaces, en plus de bloquer les sites Web malveillants et d'autres activités frauduleuses sur Internet. Complément idéal des services de réseau virtuel de Bell, la passerelle de sécurité en nuage gérée offre une expérience utilisateur rapide et sécurisée, simplifie les activités des succursales et réduit les coûts totaux associés à la cybersécurité pour nos clients d'affaires.



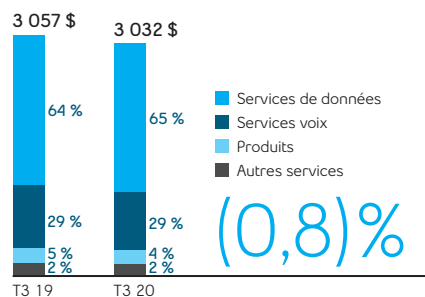
# ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2020

### Services sur fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

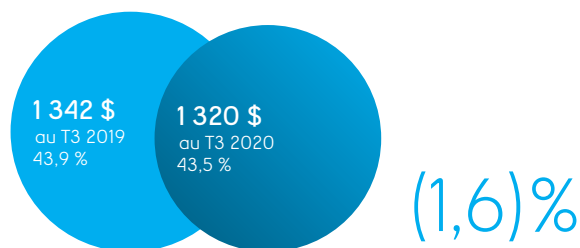


### Services sur fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

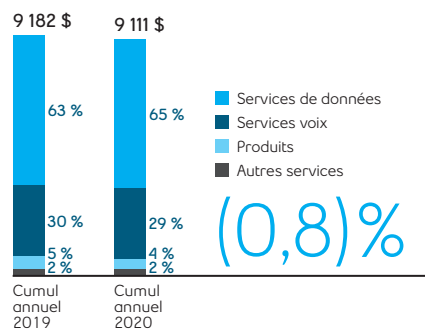
(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Services sur fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

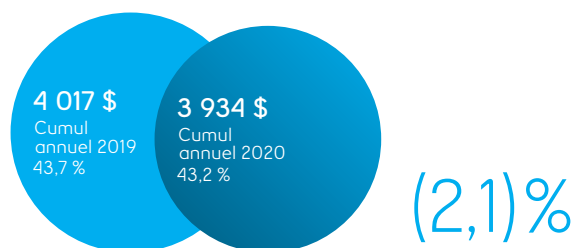


### Services sur fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Internet haute vitesse de détail

**+4,0 %**

Croissance des abonnés  
T3 2020 vs T3 2019

### Internet haute vitesse de détail

**62 859**

Total des activations nettes d'abonnés  
au T3 2020

### Télé de détail

**(1,2) %**

Diminution des abonnés  
T3 2020 vs T3 2019

### Services de télé IP de détail

**18 837**

Total des activations nettes d'abonnés  
au T3 2020

### Abonnés des SAR résidentiels de détail

**(7,9) %**

Diminution des abonnés  
T3 2020 vs T3 2019

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 931	1 912	19	1,0 %	5 738	5 692	46	0,8 %
Tirés des services voix	839	881	(42)	(4,7)%	2 574	2 685	(111)	(4,1)%
Tirés d'autres services	61	61	–	–	181	182	(1)	(0,5)%
<b>Total des produits externes tirés des services</b>	<b>2 831</b>	<b>2 854</b>	<b>(23)</b>	<b>(0,8)%</b>	<b>8 493</b>	<b>8 559</b>	<b>(66)</b>	<b>(0,8)%</b>
Produits intersectoriels tirés des services	80	68	12	17,6 %	236	202	34	16,8 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>2 911</b>	<b>2 922</b>	<b>(11)</b>	<b>(0,4)%</b>	<b>8 729</b>	<b>8 761</b>	<b>(32)</b>	<b>(0,4)%</b>
Services de données	110	125	(15)	(12,0)%	346	390	(44)	(11,3)%
Équipements et autres	11	10	1	10,0 %	36	31	5	16,1 %
<b>Total des produits externes tirés des produits</b>	<b>121</b>	<b>135</b>	<b>(14)</b>	<b>(10,4)%</b>	<b>382</b>	<b>421</b>	<b>(39)</b>	<b>(9,3)%</b>
Produits intersectoriels tirés des produits	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>121</b>	<b>135</b>	<b>(14)</b>	<b>(10,4)%</b>	<b>382</b>	<b>421</b>	<b>(39)</b>	<b>(9,3)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>3 032</b>	<b>3 057</b>	<b>(25)</b>	<b>(0,8)%</b>	<b>9 111</b>	<b>9 182</b>	<b>(71)</b>	<b>(0,8)%</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,8 % au T3 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'érosion continue des produits tirés des services voix et de la diminution des ventes de produits, facteurs atténués par la progression des produits tirés des services de données.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,4 % au T3 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

• Les produits tirés des services de données ont augmenté de 1,0 % au T3 2020 et de 0,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison :

- de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail combinée à l'effet des modifications des prix.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite;
  - les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
  - l'érosion continue des services de données traditionnels;
  - la baisse des produits tirés des solutions d'affaires attribuable à la réduction des dépenses des clients et aux retards concernant l'accès aux locaux des clients en raison de la pandémie de COVID-19;
  - le report de l'application des hausses de prix prévues en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les produits tirés des services voix ont diminué de 4,7 % au T3 2020 et de 4,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison :
- de l'érosion continue au chapitre des SAR découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
  - de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données sur protocole Internet;
  - du report de l'application des hausses de prix prévues et des autres accommodements consentis aux clients en raison de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'utilisation accrue des services de téléconférence par les clients d'affaires en raison du plus grand nombre d'employés en télétravail à cause de la pandémie de COVID-19;
- l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales;
- l'effet des modifications des prix.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont diminué de 10,4 % au T3 2020 et de 9,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout de la réduction des dépenses des clients, des difficultés à accéder aux locaux des clients et des retards de fournisseurs au chapitre des achats de matériel à cause de la pandémie de COVID-19.

## COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 712)	(1 715)	3	0,2 %	(5 177)	(5 165)	(12)	(0,2)%
BAIIA ajusté	1 320	1 342	(22)	(1,6)%	3 934	4 017	(83)	(2,1)%
Marge du BAIIA ajusté	43,5 %	43,9 %		(0,4) pt	43,2 %	43,7 %		(0,5) pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,2 % au T3 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de ce qui suit :

- la réduction du coût des produits vendus et des coûts des services liés aux solutions d'affaires en raison de la diminution des produits des activités ordinaires;
- la baisse des dépenses discrétionnaires principalement liées à la publicité, à la promotion des ventes et aux déplacements des employés, de même que les reports de commandites, en raison de la pandémie de COVID-19;
- les économies au titre des coûts de la main-d'œuvre découlant de la diminution des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle et des coûts moins élevés liés aux contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des coûts de maintenance et de réparation des réseaux, ce qui s'explique principalement par les réparations effectuées en 2019 à la suite des dommages causés par un ouragan dans le Canada atlantique.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la hausse des coûts associés au redéploiement des employés, l'achat d'EPI, les coûts supplémentaires associés au nettoyage de bâtiments et aux fournitures et les dons plus importants attribuables à la pandémie de COVID-19;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros;
- la hausse de la charge de retraite reflétant l'augmentation des coûts liés aux prestations définies attribuable au taux d'actualisation moins élevé.

À l'inverse, les coûts ont augmenté de 0,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les charges imputables à la pandémie de COVID-19 ayant pesé plus lourd que les autres facteurs précités.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a diminué de 1,6 % au T3 2020 et de 2,1 % pour les neuf premiers mois de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout de la baisse des produits des activités ordinaires, tandis que le BAIIA ajusté en cumul annuel reflète également l'incidence défavorable de la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 43,5 % au T3 2020 et à 43,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit des baisses respectives de 0,4 point et de 0,5 point par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui reflète la réduction de l'effet des produits tirés des services et l'augmentation des charges attribuable à la pandémie de COVID-19.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

L'activité des abonnés qui figure ci-dessous est présentée déduction faite des provisions comptabilisées pour le T2 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 au titre des mauvais payeurs qui n'ont pas été débranchés.

#### SERVICES DE DONNÉES

##### Internet haute vitesse de détail

	T3 2020	T3 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services de détail	62 859	58 137	4 722	8,1 %	104 477	100 222	4 255	4,2 %
Abonnés des services de détail	3 660 078	3 519 962	140 116	4,0 %	3 660 078	3 519 962	140 116	4,0 %

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail ont augmenté de 8,1 % au T3 2020 et de 4,2 % pour les neuf premiers mois de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de l'augmentation du nombre d'ajouts nets d'abonnés des services résidentiels de détail attribuable au plus petit nombre de désactivations du fait de la pandémie de COVID-19 et de l'augmentation des activations nettes au cours du trimestre dans les zones de couverture de notre réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) et de notre réseau sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné (WTTT), facteurs atténués par le plus petit nombre d'activations brutes en raison de l'achalandage réduit dans nos canaux de distribution au détail et du niveau d'activité moins élevé à la rentrée scolaire.

La clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au 30 septembre 2020 totalisait 3 660 078 abonnés, en hausse de 4,0 % par rapport à la fin du T3 2019.

## Télé de détail

	T3 2020	T3 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services de détail	(296)	4 842	(5 138)	(106,1)%	(34 395)	5 632	(40 027)	(710,7)%
Services de télé IP	18 837	31 746	(12 909)	(40,7)%	18 085	69 437	(51 352)	(74,0)%
Service de télé par satellite	(19 133)	(26 904)	7 771	28,9 %	(52 480)	(63 805)	11 325	17,7 %
Total des abonnés des services de détail	2 738 069	2 772 043	(33 974)	(1,2)%	2 738 069	2 772 043	(33 974)	(1,2)%
Services de télé IP	1 785 267	1 745 143	40 124	2,3 %	1 785 267	1 745 143	40 124	2,3 %
Service de télé par satellite	952 802	1 026 900	(74 098)	(7,2)%	952 802	1 026 900	(74 098)	(7,2)%

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont diminué de 40,7 % au T3 2020 et de 74,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du niveau d'activité réduit sur le marché principalement attribuable à la réduction des offres promotionnelles et à la diminution de l'achalandage dans nos canaux de distribution au détail résultant de la pandémie de COVID-19. En outre, le niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et Alt Télé, le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du service et l'accélération de la substitution des services de télé généraliste par des services de contournement ont aussi eu un effet défavorable sur les activations. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le plus petit nombre de désactivations à cause de la pandémie de COVID-19 ainsi que par l'accélération des activations attribuables à Virgin TV, qui a été lancée en Ontario et au Québec en juillet 2020.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 28,9 % au T3 2020 et de 17,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui est attribuable à la réduction du nombre de désactivations en raison de la pandémie de COVID-19 et reflète le fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite.

Le nombre total de pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) a augmenté d'un exercice à l'autre de 5 138 au T3 2020 et de 40 027 pour les neuf premiers mois de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait de la réduction des activations nettes d'abonnés des services de télé IP, atténuée par la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés des services de télé IP de détail totalisaient 1 785 267 au 30 septembre 2020, en hausse de 2,3 % comparativement à 1 745 143 à la fin du T3 2019.

Les abonnés du service de télé par satellite de détail totalisaient 952 802 au 30 septembre 2020, en baisse de 7,2 % comparativement à 1 026 900 à la fin du T3 2019.

Le nombre total d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 738 069 au 30 septembre 2020, en baisse de 1,2 % comparativement à 2 772 043 à la fin du T3 2019.

## VOIX

	T3 2020	T3 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(49 792)	(65 656)	15 864	24,2 %	(159 792)	(205 215)	45 423	22,1 %
Abonnés des SAR résidentiels de détail	2 537 691	2 755 593	(217 902)	(7,9)%	2 537 691	2 755 593	(217 902)	(7,9)%

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont diminué de 24,2 % au T3 2020 et de 22,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution des désactivations principalement attribuable à la pandémie de COVID-19. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet.

Les abonnés des SAR résidentiels de détail au 30 septembre 2020 ont diminué de 7,9 % par rapport à la fin du T3 2019 pour s'établir à 2 537 691. Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux d'érosion de 8,8 % enregistré pour la période correspondante de 2019, qui s'explique essentiellement par la diminution des désactivations principalement attribuable à la pandémie de COVID-19.

### 3.3 Bell Média

#### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

##### UNE TOUTE NOUVELLE EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE POUR CTV

Lors du lancement de la nouvelle saison d'automne, CTV a lancé sa plateforme vidéo numérique intégrée, la prochaine évolution de la première marque canadienne de « télé qu'il faut garder ». Grâce à la diffusion en continu maintenant offerte sur CTV.ca et sur l'appli CTV avec les appareils mobiles et les télévisions connectées/intelligentes, les auditeurs peuvent profiter encore plus de leurs abonnements télé, regroupés au même endroit pour la toute première fois, que ce soit la diffusion continue en direct ou sur demande de toutes les émissions à ne pas manquer des chaînes CTV Comedy Channel, CTV Drama Channel, CTV Sci-Fi Channel, CTV Life Channel et CTV2, la programmation préférée au pays de CTV ou encore les saisons complètes des émissions à succès de CTV. Ce nouveau service entièrement soutenu par la publicité met à profit la même technologie que Crave, le service de vidéo en continu par abonnement de Bell Média. La plateforme donne aux abonnés des chaînes de divertissement de CTV accès à la diffusion en continu de contenu de premier choix de ces chaînes, de même qu'aux chaînes CTV Throwback et CTV Movies, sans frais supplémentaires et sur simple ouverture d'une session.

##### V ADOPTE LA MARQUE DE SA PLATEFORME NUMÉRIQUE NOOVO

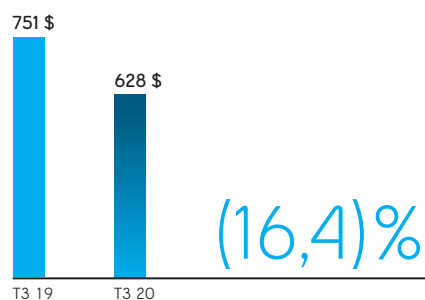
Bell Média a changé la marque de son réseau de télévision généraliste de langue française V pour Noovo le 31 août 2020. Avec Noovo, Bell Média a créé une marque unifiée au Québec pour sa chaîne conventionnelle et sa populaire plateforme numérique. Elle permet à tous les publics d'accéder au contenu de cette marque intégrée, en tout temps, et sur tous les écrans. Bell Média a ainsi transformé une marque numérique existante d'ici en une destination multiplateforme intégrée accessible lui permettant de resserrer ses liens avec son auditoire.

#### ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

##### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2020

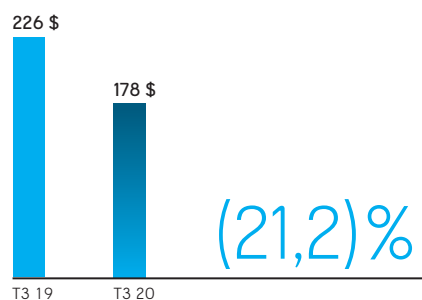
###### Bell Média Produits

(en millions de dollars)



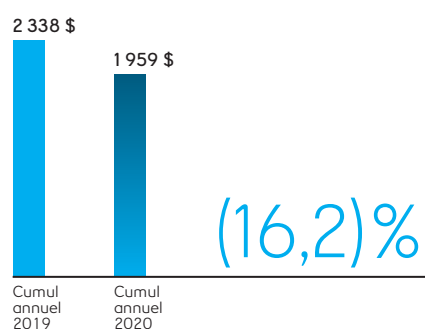
###### Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



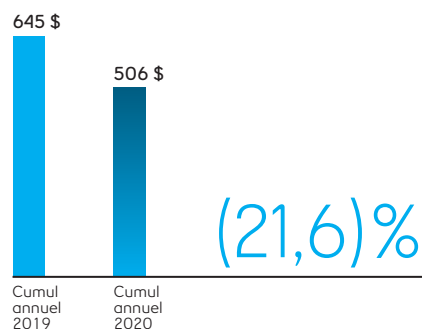
###### Bell Média Produits

(en millions de dollars)



###### Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



## RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	530	654	(124)	(19,0)%	1 670	2 031	(361)	(17,8)%
Produits intersectoriels	98	97	1	1,0 %	289	307	(18)	(5,9)%
<b>Total des produits tirés de Bell Média</b>	<b>628</b>	<b>751</b>	<b>(123)</b>	<b>(16,4)%</b>	<b>1 959</b>	<b>2 338</b>	<b>(379)</b>	<b>(16,2)%</b>

Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 16,4 % au T3 2020 et de 16,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de la baisse des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.

• **Les produits tirés de la publicité** ont diminué au T3 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison principalement de la réduction des dépenses des annonceurs attribuable à l'incertitude économique causée par la pandémie de COVID-19. La diminution d'un exercice à l'autre pour le trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice reflète les effets suivants sur nos plateformes publicitaires :

- la baisse des produits tirés de l'affichage extérieur attribuable aux restrictions visant les services non essentiels imposées aux restaurants, aux bars, aux arènes et aux campus scolaires, lesquelles se sont poursuivies au cours du trimestre, ainsi qu'à la baisse d'achalandage dans les aéroports en raison de la pandémie de COVID-19;
- la diminution des produits tirés de la publicité à la radio découlant de la réduction des cotes d'écoute causée par la baisse de l'écoute au travail et en auto en raison de la pandémie de COVID-19, et du recul général de l'industrie;
- la baisse des produits tirés de la publicité à la télé attribuable aux annulations et aux retards des annonceurs en raison de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'au glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement, facteurs en partie compensés par la reprise graduelle de certains événements sportifs en direct à la télé spécialisée et l'acquisition en mai 2020 du réseau de télévision de langue française V renommé Noovo.

La diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité a été atténuée par le retour de la substitution simultanée pour la diffusion du Super Bowl LIV en février 2020, après la décision de la Cour suprême du Canada d'annuler la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) interdisant la substitution simultanée pendant le Super Bowl.

• **Les produits tirés des frais d'abonnement** ont diminué au T3 2020 et pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui s'explique principalement par le moment du renouvellement de certains contrats avec des entreprises de distribution de radiodiffusion, en partie contrebalancé par la croissance continue du nombre d'abonnés au service de diffusion directement aux consommateurs Crave, notre service payant de télé en continu.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(450)	(525)	75	14,3 %	(1 453)	(1 693)	240	14,2 %
BAIIA ajusté	178	226	(48)	(21,2)%	506	645	(139)	(21,6)%
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>28,3 %</b>	<b>30,1 %</b>		<b>(1,8) pt</b>	<b>25,8 %</b>	<b>27,6 %</b>		<b>(1,8) pt</b>

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont diminué de 14,3 % au T3 2020 et de 14,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de ce qui suit :

- la baisse des coûts liés à la programmation et à la production, y compris les économies liées à la programmation découlant des arrêts et des reports de production et la diminution des coûts au titre des droits de diffusion d'événements sportifs, en raison principalement de la pandémie de COVID-19;
- la baisse des coûts de la main-d'œuvre principalement attribuable à la SSUC;
- la réduction des dépenses discrétionnaires principalement liées à la promotion des ventes, à la publicité et aux déplacements des employés en raison de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts liés à l'acquisition de V et de Noovo.ca;
- les investissements continus dans le contenu de notre service Crave.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 21,2 % au T3 2020 et de 21,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits des activités ordinaires atténuée par les coûts d'exploitation moins élevés.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette <sup>(1)</sup>

	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	2 904	3 881	(977)	(25,2)%
Dette à long terme	24 914	22 415	2 499	11,1 %
Actions privilégiées <sup>(2)</sup>	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 679)	(145)	(1 534)	n.s.
<b>Dette nette</b>	<b>28 141</b>	<b>28 153</b>	<b>(12)</b>	<b>–</b>

n.s. : non significatif

(1) La dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2020 et en 2019 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 1 522 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'émission par Bell Canada de débetures MTN, série M-51, série M-47, série M-52 et série M-53, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$, de 1 milliard \$, de 1 milliard \$ et de 750 millions \$ en dollars canadiens, respectivement.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-30 et série M-24, d'un montant en capital total de 750 millions \$ et de 500 millions \$ en dollars canadiens, respectivement;
- la diminution de nos effets à payer (déduction faite des émissions) de 1 117 millions \$;
- une diminution nette de 88 millions \$ attribuable à la réduction des obligations locatives et d'autres dettes, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'écart de change sur la dette en dollars américains couverte;
- la diminution de nos créances clients titrisées de 23 millions \$.

De plus, au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ en dollars américains (2 035 millions \$ en dollars canadiens) sur ses facilités de crédit engagées. Au T2 2020, Bell Canada a remboursé la totalité des emprunts en dollars américains sur ces facilités.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 534 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie disponibles de 3 256 millions \$;
- des émissions de titres d'emprunt de 957 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- les dividendes de 2 222 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 209 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- un montant de 87 millions \$ payé pour d'autres activités de financement, y compris le règlement des coûts liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt;
- un montant de 86 millions \$ payé pour l'acquisition de licences d'utilisation de spectre.



## 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION		NOMBRE D'ACTIONS
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		903 908 182
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		419 546
En circulation au 30 septembre 2020		904 327 728

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS		NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		12 825 541	57
Attribuées		3 410 150	65
Exercées <sup>(1)</sup>		(419 546)	53
Frappées de déchéance		(67 349)	61
En cours au 30 septembre 2020		15 748 796	59
Exercibles au 30 septembre 2020		5 295 419	58

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

## 4.3 Flux de trésorerie

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 110</b>	2 258	(148)	(6,6)%	<b>6 123</b>	5 867	256	4,4 %
Dépenses d'investissement	(1 031)	(1 009)	(22)	(2,2)%	(2 708)	(2 824)	116	4,1 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(32)	(47)	15	31,9 %	(101)	(110)	9	8,2 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(11)	(12)	1	8,3 %	(37)	(51)	14	27,5 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	13	3	10	n.s.	33	53	(20)	(37,7)%
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(15)	(24)	9	37,5 %	(54)	(71)	17	23,9 %
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 034</b>	1 169	(135)	(11,5)%	<b>3 256</b>	2 864	392	13,7 %
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	15	24	(9)	(37,5)%	54	71	(17)	(23,9)%
Acquisitions d'entreprises	–	(1)	1	100,0 %	(23)	(51)	28	54,9 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(13)	(3)	(10)	n.s.	(33)	(53)	20	37,7 %
Acquisition de licences d'utilisation de spectre	(85)	–	(85)	n.s.	(86)	–	(86)	n.s.
Autres activités d'investissement	(49)	4	(53)	n.s.	(67)	12	(79)	n.s.
Fonds affectés aux activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement)	(6)	(4)	(2)	(50,0)%	(21)	(11)	(10)	(90,9)%
Émission nette (remboursement net) d'instruments d'emprunt	65	(742)	807	n.s.	957	(262)	1 219	n.s.
Émission d'actions ordinaires	–	161	(161)	(100,0)%	22	225	(203)	(90,2)%
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(40)	(14)	(26)	n.s.	(209)	(100)	(109)	n.s.
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(753)	(713)	(40)	(5,6)%	(2 222)	(2 103)	(119)	(5,7)%
Autres activités de financement	(32)	(8)	(24)	n.s.	(87)	(47)	(40)	(85,1)%
Fonds affectés aux activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement)	(4)	(1)	(3)	n.s.	(7)	(4)	(3)	(75,0)%
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>132</b>	(128)	260	n.s.	<b>1 534</b>	541	993	n.s.

n.s. : non significatif

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2020 ont diminué de 148 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de l'impôt sur le résultat payé au T3 2020 à la suite du report des paiements d'impôt pour le T1 et le T2 2020 en raison des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19 et de la baisse du BAIIA ajusté, facteurs atténués par l'augmentation des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement attribuable en partie au calendrier des paiements aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2020 ont augmenté de 256 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement attribuable aux importants recouvrements en trésorerie, en partie annulée par la baisse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles du troisième trimestre de 2020 ont diminué de 135 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles pour les neuf premiers mois de 2020 ont augmenté de 392 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la diminution des dépenses d'investissement.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T3 2020	T3 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	212	161	(51)	(31,7)%	524	468	(56)	(12,0)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>9,1 %</b>	7,0 %		(2,1) pts	<b>8,4 %</b>	7,1 %		(1,3) pt
Services sur fil de Bell	792	826	34	4,1 %	2 108	2 285	177	7,7 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>26,1 %</b>	27,0 %		0,9 pt	<b>23,1 %</b>	24,9 %		1,8 pt
Bell Média	27	22	(5)	(22,7)%	76	71	(5)	(7,0)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>4,3 %</b>	2,9 %		(1,4) pt	<b>3,9 %</b>	3,0 %		(0,9) pt
<b>BCE</b>	<b>1 031</b>	1 009	(22)	(2,2)%	<b>2 708</b>	2 824	116	4,1 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>17,8 %</b>	17,0 %		(0,8) pt	<b>16,1 %</b>	16,1 %		–

Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 1 031 millions \$ pour le T3 2020, en hausse de 22 millions \$ par rapport au T3 2019, et les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont aussi augmenté de 0,8 point au T3 2020 pour s'établir à 17,8 %, comparativement à 17 % un an plus tôt, en raison de l'augmentation des dépenses dans les Services sans fil de Bell et Bell Média, atténuée par les dépenses moindres dans les Services sur fil de Bell. À l'inverse, les dépenses d'investissement de 2 708 millions \$ en cumul annuel ont diminué de 116 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la réduction des dépenses dans les Services sur fil de Bell ayant plus que neutralisé l'augmentation des dépenses dans les Services sans fil de Bell et Bell Média. Le ratio d'intensité du capital correspondant, qui s'est établi à 16,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, est demeuré stable d'un exercice à l'autre. Les dépenses d'investissement du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice reflètent les facteurs suivants :

- L'augmentation des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sans fil de 51 millions \$ au T3 2020 et de 56 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par les investissements continus dans nos réseaux 5G et LTE-A et dans l'expansion de la capacité afin de répondre à la demande accrue résultant de la pandémie de COVID-19;
- La réduction des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sur fil de 34 millions \$ au T3 2020 et de 177 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement attribuable au rythme plus lent de nos dépenses par rapport à l'exercice précédent, en partie à cause du plus petit nombre de nouvelles installations de services chez les clients en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons continué d'investir dans l'expansion de notre réseau FTTP pour brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises et le déploiement de notre service fixe WTPP dans les collectivités rurales. De plus, nous avons investi dans l'expansion de la capacité du fait de la demande accrue résultant de la pandémie de COVID-19 ainsi que dans les outils de traitement des commandes en ligne et en libre-service et les outils automatisés pour les clients, ainsi que dans l'amélioration des fonctionnalités des applications, également du fait de la pandémie de COVID-19;
- La hausse des dépenses d'investissement dans notre secteur Bell Média de 5 millions \$ pour le trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019 est principalement attribuable aux améliorations de nos plateformes vidéo au cours du trimestre.

## INSTRUMENTS D'EMPRUNT

### 2020

Au troisième trimestre de 2020, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 65 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission de débentures MTN, série M-53, d'un montant en capital total de 750 millions \$ et de l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 317 millions \$, facteurs en partie contrebalancés par le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-30, d'un montant en capital total de 750 millions \$, des paiements nets de 229 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes et une diminution des créances clients titrisées de 23 millions \$.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 957 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission de débentures MTN, série M-51, série M-47, série M-52 et série M-53, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$, de 1 milliard \$, de 1 milliard \$ et de 750 millions \$ en dollars canadiens, respectivement, partiellement neutralisée par le remboursement (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 1 117 millions \$, le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-30 et série M-24, d'un montant en capital total de 750 millions \$ et de 500 millions \$, respectivement, et les paiements nets de 653 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes et une diminution des créances clients titrisées de 23 millions \$. De plus, au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ en dollars américains (2 035 millions \$ en dollars canadiens) sur ses facilités de crédit engagées. Au T2 2020, Bell Canada a remboursé la totalité des emprunts en dollars américains sur ces facilités.

### 2019

Au troisième trimestre de 2019, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 742 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment des remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 1 066 millions \$ et des paiements nets de 226 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes. Ces remboursements ont été partiellement contrebalancés par l'émission des débentures MTN, série M-50, d'un montant en capital total de 550 millions \$ en dollars canadiens.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 262 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment du remboursement anticipé des débentures MTN, série M-27 et série M-37, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 400 millions \$, respectivement, des remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 222 millions \$ et des paiements nets de 598 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes. Ces remboursements ont été partiellement contrebalancés par les émissions des débentures MTN, série M-49 et série M-50, d'un montant en capital de 600 millions \$ et de 550 millions \$ en dollars canadiens, respectivement, et des billets, série US-2, d'un montant en capital total de 600 millions \$ en dollars américains (808 millions \$ en dollars canadiens).

## DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au troisième trimestre de 2020, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 40 millions \$ par rapport au T3 2019, en raison d'un dividende plus élevé payé au T3 2020, soit 0,8325 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,7925 \$ par action ordinaire au T3 2019.

Pour les neuf premiers mois de 2020, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 119 millions \$ par rapport à 2019, en raison d'un dividende plus élevé payé pour les neuf premiers mois de 2020, soit 2,458 \$ par action ordinaire, comparativement à 2,34 \$ par action ordinaire pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG liés aux activités poursuivies de 148 millions \$ et de 298 millions \$, respectivement, attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2020, en partie contrebalancé par le taux d'actualisation réel moins élevé de 2,7 % au 30 septembre 2020, contre 2,8 % au 30 juin 2020 et 3,1 % au 31 décembre 2019.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG liés aux activités poursuivies de 419 millions \$ attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2019. Le taux d'actualisation réel de 3,0 % au 30 septembre 2019 est resté inchangé par rapport au 30 juin 2019.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG liés aux activités poursuivies de 19 millions \$ attribuables au taux d'actualisation réel moins élevé de 3,0 % au 30 septembre 2019, contre 3,8 % au 31 décembre 2018, en partie contrebalancé par le rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2019.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	4	4	29	29
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	82	87	82	85
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	21 473	25 028	18 653	20 905

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

CLASSEMENT		JUSTE VALEUR			
		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES SUR DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 septembre 2020</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	114	2	–	112
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	–	276	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(149)	–	–	(149)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	106	2	162	(58)
<b>31 décembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	129	2	–	127
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	165	–	165	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	71	1	128	(58)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Perte de valeur d'actifs dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

### RISQUE DE CRÉDIT

Nous sommes exposés à un risque de crédit découlant de nos activités d'exploitation et de certaines activités de financement, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites dans les états de la situation financière.

Nous sommes exposés à un risque de crédit si les contreparties à nos créances clients et à nos instruments dérivés sont dans l'incapacité de s'acquitter de leurs obligations. La concentration du risque de crédit à l'égard de nos clients est réduite en raison du grand nombre de clients différents que nous comptons. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de crédit lié aux instruments dérivés était minime. Nous traitons avec des institutions dont la notation est élevée et, par conséquent, nous prévoyons qu'elles seront en mesure de s'acquitter de leurs obligations. Nous évaluons régulièrement notre risque de crédit et notre exposition à ce risque.

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour créances douteuses liée aux créances clients, laquelle rend compte d'une augmentation pour la période close le 30 septembre 2020 qui s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Correction de valeur pour créances douteuses	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	(62)
Ajouts	(105)
Utilisation	31
<b>Solde au 30 septembre 2020</b>	<b>(136)</b>

Dans de nombreux cas, les créances clients sont radiées et transférées directement dans les créances douteuses si le débiteur n'a pas été recouvré après une période prédéterminée.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients non en souffrance <sup>(1)</sup>	2 253	2 082
Créances clients en souffrance		
Moins de 60 jours	355	541
De 60 à 120 jours	171	232
Plus de 120 jours	80	64
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>	<b>2 859</b>	<b>2 919</b>

(1) Comprend les créances au titre des programmes de paiements par versements visant les appareils sans fil de 412 millions \$ et de 82 millions \$ au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement.

## RISQUE DE MARCHÉ

### RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au premier semestre de 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 1 453 millions \$ US (2 039 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés sur nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Ces contrats de change sont venus à échéance le 30 juin 2020 et une perte de 14 millions \$ au titre de ces contrats de change à terme a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net, ce qui annule le profit de change lié au remboursement des montants prélevés sur les facilités de crédit.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à un profit (une perte) de 16 millions \$ (51 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net lié aux activités poursuivies au 30 septembre 2020 et à un profit (une perte) de 204 millions \$ (196 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 septembre 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin aurait donné lieu à un profit (une perte) de 1 million \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 septembre 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2020.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	450	\$ CA	599	2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	194	\$ CA	251	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	505	\$ CA	13	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	640	\$ CA	839	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	86	\$ CA	119	2021	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	105	\$ CA	142	2020	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	214	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	74	\$ CA	101	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	43	\$ US	30	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	47	\$ CA	65	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	68	\$ US	47	2021	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	30	\$ CA	40	2020	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	120	\$ CA	161	2021	Transactions prévues

(1) Contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au T1 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt à titre de couverture économique des taux de dividende rajustés sur nos actions privilégiées d'un montant de 582 millions \$ assorties de différentes dates de rajustement en 2021. La juste valeur de ces options sur taux d'intérêt au 30 septembre 2020 correspondait à un passif net de 6 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 1 million \$ et de 6 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, respectivement, au titre de ces options sur taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une augmentation (diminution) de 23 millions \$ (30 millions \$) du bénéfice net lié aux activités poursuivies au 30 septembre 2020.

## RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur des contrats à terme sur actions au 30 septembre 2020 correspondait à un passif net de 66 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. La juste valeur des contrats à terme sur actions au 31 décembre 2019 correspondait à un actif de 40 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 13 millions \$ et de 50 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, respectivement, au titre de ces contrats à terme sur actions est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 39 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net lié aux activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au T1 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant à titre de couverture économique du coût d'achat de carburant en 2020 et 2021. La juste valeur des swaps sur carburant au 30 septembre 2020 correspondait à un actif de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états consolidés de la situation financière. Un profit de néant et de 2 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, respectivement, est comptabilisé au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 30 septembre 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net lié aux activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Au 30 septembre 2020, la société conservait un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie plus élevé qu'en temps normal afin d'accroître sa liquidité et de préserver sa souplesse financière dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les liquidités disponibles au 30 septembre 2020 totalisaient 5,2 milliards \$, dont 1 679 millions \$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, un montant de 400 millions \$ disponible aux termes de nos programmes de titrisation et un montant de 3,35 milliards \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire engagées de 4 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 650 millions \$), en partie contrebalancés par le montant de 226 millions \$ prélevé sur les avances bancaires non engagées.

Nos liquidités devraient être suffisantes pour combler ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible, y compris les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le versement de dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les activités courantes, les acquisitions et la croissance prévue. Bell Canada n'a pas de titres d'emprunt publics arrivant à échéance en 2020.

Au T4 2020, BCE a conclu la vente de la quasi-totalité de ses centres de données à Equinix, ce qui a accru encore davantage ses liquidités. Étant donné notre situation de trésorerie suffisante, nous avons décidé de ne pas renouveler une facilité de crédit renouvelable engagée de 500 millions \$ échéant en novembre 2020. Ainsi, le total des facilités de crédit bancaire engagées de Bell Canada a été ramené de 4 milliards \$ à 3,5 milliards \$.

Le 6 octobre 2020, Bell Canada a annoncé le remboursement anticipé, le 6 novembre 2020, de ses débentures MTN, série M-42, à 2,00 %, dont le capital en cours s'établissait à 850 millions \$ et qui venaient à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Nous surveillons constamment l'évolution rapide de la pandémie de COVID-19 pour en apprécier les conséquences sur nos activités, sur les marchés financiers et sur l'économie canadienne, dans le but de conserver une situation de trésorerie adéquate.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2020 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2020.

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$.

Nous avons reclassé les montants des périodes antérieures se rapportant à la vente annoncée dans les activités abandonnées de nos états consolidés du résultat net et de nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus comme détenus en vue de la vente dans nos états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2020; ils sont évalués à la valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente annoncée précédemment pour un produit en trésorerie d'environ 940 millions \$ (après déduction de la dette et d'autres éléments) et nous prévoyons comptabiliser un profit sur la vente d'environ 220 millions \$ au T4 2020. Le gain en capital résultant de la vente devrait être essentiellement contrebalancé par la comptabilisation de reports en avant de pertes en capital qui n'avaient pas été comptabilisés antérieurement.

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2020			2019				2018
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 924	4 800	5 018	5 235	5 141	5 190	5 000	5 188
Tirés des produits	863	554	622	1 040	799	699	689	984
Total des produits d'exploitation	5 787	5 354	5 640	6 275	5 940	5 889	5 689	6 172
BAlIA ajusté	2 454	2 331	2 418	2 484	2 568	2 572	2 382	2 370
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(26)	(22)	(16)	(28)	(23)	(39)	(24)	(58)
Amortissement des immobilisations corporelles	(876)	(869)	(858)	(854)	(852)	(879)	(873)	(790)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(232)	(234)	(230)	(224)	(225)	(220)	(217)	(212)
Bénéfice net	740	294	733	723	922	817	791	642
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires	686	233	675	667	859	754	731	604
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	692	237	680	672	867	761	740	606
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par action ordinaire								
De base et dilué	0,76	0,26	0,74	0,73	0,96	0,84	0,81	0,67
Bénéfice net par action ordinaire								
De base et dilué	0,77	0,26	0,75	0,74	0,96	0,85	0,82	0,68
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	904,3	904,3	904,1	903,8	901,4	899,5	898,4	898,1



## 6 Cadre réglementaire

### EXAMEN DE LOIS IMPORTANTES

Le 5 juin 2018, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et la ministre du Patrimoine canadien ont annoncé la mise en œuvre d'un examen de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur la radiocommunication* et de la *Loi sur les télécommunications* (les « Lois »). L'examen du cadre législatif vise à moderniser les Lois afin de mieux tenir compte des nouvelles réalités qui influent sur les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications. L'examen a été dirigé par un groupe d'experts indépendants dont le mandat était de consulter les membres de l'industrie et les consommateurs canadiens. Le 29 janvier 2020, le groupe responsable de l'examen a présenté un rapport comprenant 97 recommandations. Les changements apportés à ces importants textes législatifs pourraient avoir des répercussions importantes sur nos activités de radiodiffusion, de télécommunications et de services sans fil.

Le 3 novembre 2020, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-10 intitulé *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*. Selon l'une des principales modifications proposées, les entreprises de diffusion en ligne nationales et étrangères qui exercent des activités au Canada pourraient devoir contribuer au système de radiodiffusion canadien de la façon que le CRTC jugera appropriée. Les modalités de cette contribution seront déterminées dans le cadre de processus de consultation publique du CRTC et seront appliquées sous forme de conditions imposées par le CRTC. Il est prévu que d'autres changements visant à moderniser complètement de la *Loi sur la radiodiffusion* seront apportés à une date ultérieure.

Il est difficile de prédire quelles seront les autres recommandations du groupe d'experts qui pourraient être adoptées par le gouvernement, le cas échéant, et de déterminer si le projet de loi C-10 recevra la sanction royale et à quel moment les changements pourraient entrer en vigueur. L'incidence éventuelle de ces recommandations et des projets de modification à la *Loi sur la radiodiffusion* sur nos activités et nos résultats financiers demeure donc incertaine à l'heure actuelle.

### LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

#### EXAMEN DES TARIFS DES SERVICES D'ACCÈS HAUTE VITESSE DE GROS FOURNIS AU MOYEN DE LA TECHNOLOGIE FTTH

Dans le cadre de son examen en cours des tarifs pour les services Internet de gros, le 6 octobre 2016, le CRTC a considérablement réduit, de manière provisoire, certains tarifs de gros que Bell Canada et d'autres principaux fournisseurs facturent pour l'accès des tiers revendeurs de services Internet aux réseaux fibre jusqu'au nœud (FTTN) ou de câble, selon le cas. Le 15 août 2019, le CRTC a réduit davantage les tarifs de gros que les revendeurs de services Internet paient pour l'accès à l'infrastructure réseau construite par des fournisseurs de services dotés d'installations comme Bell Canada, avec effet rétroactif à mars 2016 (la « décision »). Selon les estimations, cette décision pourrait se traduire pour Bell Canada par une augmentation des coûts supérieure à 100 millions \$, si elle n'est pas infirmée ou autrement modifiée. En réaction à cette décision, Bell a procédé à une réduction équivalant à environ 200 000 foyers de son plan de déploiement du service Internet sans fil à large bande pour les petites villes et les collectivités rurales, soit un plan révisé total de 1 million de foyers.

Bell Canada et cinq principaux câblodistributeurs (Cogeco Communications Inc., Bragg Communications Incorporated (Eastlink), Rogers Communications Inc., Shaw Communications Inc. et Vidéotron ltée) (collectivement, les « demandeurs ») ont obtenu l'autorisation d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour d'appel fédérale, et celle-ci a autorisé la suspension de la décision jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue. Le 10 septembre 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement dans lequel elle rejette l'appel et lève la suspension. Si les demandeurs souhaitent en appeler de cette décision, ils peuvent demander l'autorisation de se pourvoir en appel devant la Cour suprême du Canada jusqu'au 12 novembre 2020.

Les demandeurs et TELUS Communications Inc. (« Telus ») ont aussi présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de la décision. Le 28 septembre 2020, le CRTC a suspendu la décision jusqu'à ce qu'il ait pris une décision définitive concernant les demandes de révision et de modification. Les demandeurs et Telus ont également interjeté appel de la décision devant le Conseil des ministres fédéral. Le 19 août 2020, le Conseil des ministres fédéral a rendu un décret indiquant qu'une nouvelle décision du CRTC concernant les demandes de révision et de modification de la décision était à venir. Sans toutefois annuler la décision, le décret précise néanmoins que « les tarifs définitifs établis dans la décision ne concilient pas adéquatement dans tous les cas les objectifs du cadre de services de gros ». L'entrée en vigueur de tarifs de gros définitifs sensiblement inférieurs aux tarifs actuellement pratiqués sur le marché ou l'obligation de rembourser des sommes à des tiers revendeurs pourrait améliorer la position commerciale de nos concurrents, avoir des répercussions plus importantes sur notre stratégie d'investissement et nuire à nos résultats financiers.

### LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

#### CONSULTATION D'ISDE CONCERNANT LE SPECTRE DANS LA BANDE DE 3 800 MÉGAHERTZ (MHZ)

Le 27 août 2020, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a lancé une *Consultation sur le cadre technique et politique concernant le spectre de la bande de 3 650 à 4 200 MHz et modifications à l'attribution des fréquences de la bande de 3 500 à 3 650 MHz*. Dans le cadre de cette consultation, ISDE lance un appel à commentaires concernant la manière d'instaurer des services fondés sur une utilisation flexible (services fixes et mobiles) dans la bande de fréquences de 3 650 à 4 200 MHz (appelée la bande de 3 800 MHz) et sur la quantité de spectre à rendre disponible. ISDE propose de libérer la bande de fréquences de 3 700 à 4 000 MHz des services par satellites fixes (à quelques exceptions près) d'ici décembre 2023 afin d'accueillir les services fondés sur une utilisation flexible. ISDE propose aussi de déplacer les services à large bande sans fil, de la bande de 3 650 à 3 700 MHz vers celle de 3 900 à 3 980 MHz. De plus, ISDE sollicite des commentaires sur la proposition par Telesat Canada d'attribuer des licences de service d'utilisation flexible dans la bande de 3 700 à 3 900 MHz par l'entremise d'une vente privée sur le marché secondaire et de libérer le spectre dans la bande de 3 900 à 4 100 MHz pour la rendre disponible aux fins des services d'utilisation flexible par le truchement d'une future mise aux enchères d'ISDE. Il est impossible de déterminer clairement l'incidence que pourraient avoir les résultats de cette consultation et les futures procédures connexes sur nos activités et nos résultats financiers.

## 7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité que se produise un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient aussi avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE et mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants. Tous ces risques, y compris, sans s'y limiter, les risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion.

- Des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que l'incertitude quant à sa gravité et à sa durée, y compris des recrudescences du nombre de cas de COVID-19 et le rétablissement des mesures d'urgence, ainsi que les conséquences défavorables de celle-ci sur l'économie, y compris les importantes perturbations que cela entraîne sur les activités commerciales et de détail, lesquelles se répercutent, entre autres, sur la demande et les prix de nos produits et services, sur la capacité de nos clients à payer pour nos produits et services, sur notre capacité à assurer le fonctionnement de nos réseaux et à fournir des produits et services à la clientèle, et sur la capacité de nos fournisseurs à nous offrir les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, notamment, sans s'y limiter, le financement des dépenses d'investissement, le versement de dividendes et le soutien de la croissance planifiée;
- l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux sans fil, sur fil et de diffusion;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux et mettre en œuvre des procédures d'assainissement et de sécurité supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent la pandémie de COVID-19, l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions, l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, les exigences relatives à la propriété étrangère et le contrôle du piratage des droits d'auteur;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de ventes et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité;
- la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs compromise par l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et les autres fournisseurs de services, ce qui pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan pour stimuler la croissance des produits des activités ordinaires et des abonnements;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de technologies de l'information (TI), les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client à tous les points d'interaction dans le contexte d'une gamme de produits et de services de premier plan en constante évolution, tout en aplanissant notre structure de coûts;

- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité à assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité à agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2019 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2019 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE et du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, à la rubrique 6, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE; à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE; ainsi qu'à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la présente rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

## MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

### PANDÉMIES, ÉPIDÉMIES ET AUTRES RISQUES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

#### PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus. Ces mesures ont compris, sans s'y limiter, l'éloignement social, la fermeture temporaire des entreprises non essentielles, les politiques de confinement et de télétravail à domicile, les périodes de quarantaine, les fermetures de frontières et les interdictions ou les restrictions de déplacement. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie. S'en sont suivis, à compter de la deuxième partie du premier trimestre et durant le deuxième trimestre, un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage élevés, puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation. Certaines de ces mesures ont commencé à être assouplies graduellement partout au Canada pendant la deuxième moitié du deuxième trimestre, ce qui a permis à de nombreuses entreprises de reprendre dans une certaine mesure ou d'accroître leurs activités, souvent moyennant des ajustements opérationnels, dans le contexte d'incertitude attribuable à la pandémie de COVID-19. Cependant, la récente résurgence de nouveaux cas de COVID-19 a amené certains gouvernements provinciaux à réintroduire certaines mesures restrictives, y compris la fermeture obligatoire de certains types d'entreprises et de nouvelles restrictions concernant les rassemblements. Par conséquent, les recrudescences de nouveaux cas de COVID-19 ont poussé et pourraient continuer de pousser les gouvernements et les entreprises à rétablir des mesures d'urgence, notamment, tout dépendant de l'intensité de la résurgence, une partie ou la totalité des mesures de confinement strict et des fermetures d'entreprises qui avaient été imposées au début de la pandémie, ou peut-être même des mesures supplémentaires. Même si le Canada réussit à limiter les répercussions de la pandémie à l'intérieur de

ses frontières, l'économie canadienne, et de ce fait nos activités, pourrait continuer de souffrir du ralentissement économique mondial causé par la pandémie de COVID-19. Si les mesures d'urgence sont rétablies, ou si la pandémie se prolonge, cela pourrait accroître les perturbations économiques et la volatilité des marchés des capitaux. Cette conjoncture économique défavorable pourrait perdurer ou s'aggraver tant et aussi longtemps que les mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19 resteront en place, et certaines conditions économiques devraient même persister après le retrait graduel ou complet de ces mesures et par la suite, en particulier si une partie du grand public, incluant certains de nos clients et de nos employés, décide volontairement de continuer d'appliquer ces mesures en raison des inquiétudes sanitaires liées à la COVID-19. La capacité de garder ouverts les espaces publics et commerciaux dépendra de la mesure dans laquelle les gouvernements réussiront à freiner la propagation du coronavirus, ainsi que de la capacité des systèmes de santé à s'adapter efficacement à la pandémie.

Les mesures restrictives adoptées ou encouragées pour combattre la propagation du coronavirus et la conjoncture économique défavorable qui en a résulté devraient continuer d'affecter nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers tant et aussi longtemps que les mesures prises en réponse à la COVID-19 resteront en place ou pourront être rétablies, et peut-être même après leur retrait graduel ou complet, y compris, sans s'y limiter, comme suit, et ces répercussions défavorables pourraient être majeures.

- Si la fermeture temporaire de nos points de vente au détail était rétablie, notre capacité d'accroître le nombre d'abonnés à nos services et de vendre nos produits et services serait encore une fois entravée, ce qui aurait un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires.
- Si la fermeture temporaire des entreprises non essentielles était imposée de nouveau ou si la pandémie de COVID-19 se poursuivait encore longtemps, cela se traduirait vraisemblablement par davantage de pertes d'emploi et de difficultés financières ayant une incidence défavorable sur les dépenses de notre clientèle, tant les entreprises que les particuliers, ce qui pourrait continuer d'entraîner ou accélérer une diminution des achats de certains de nos produits et services. En outre, l'incidence négative sur la situation financière de nos clients pourrait continuer d'avoir un effet défavorable sur notre capacité d'obtenir le règlement des créances clients et conduire à d'autres augmentations des créances douteuses. Ces événements ont eu, et continueront d'avoir, tant qu'ils dureront, une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie. Ils pourraient aussi nuire à notre position aux termes de nos programmes de créances clients titrisées.
- La pandémie de COVID-19 devrait continuer d'entraîner une réduction du niveau d'activité économique des entreprises clientes, laquelle pourrait conduire à de nouvelles réductions ou annulations de services pour cause d'incertitude économique. Ces effets néfastes seraient exacerbés si la fermeture temporaire des entreprises non essentielles était imposée de nouveau par suite de recrudescences du nombre de cas de COVID-19. Les entreprises clientes pourraient continuer de remettre à plus tard les achats de matériel informatique, opter pour des vitesses moindres de transmission de données, ou encore réviser l'ordre de priorité de différents projets commerciaux pour mettre l'accent sur la continuité des activités plutôt que sur les projets de croissance. Nous pourrions être incapables de réaliser des travaux et de fournir des services dans les locaux de certaines entreprises clientes en raison des directives gouvernementales, existantes, nouvelles ou remises en vigueur, et des mesures de santé et sécurité. Enfin, un certain nombre de nos entreprises clientes pourraient devenir insolvables ou autrement cesser leurs activités à cause de la pandémie de COVID-19.
- Les mesures de confinement et de télétravail à domicile mises en œuvre par les gouvernements et les entreprises ont eu une incidence sur la nature de l'utilisation par nos clients de nos réseaux, de nos produits et de nos services. Cette situation a exercé une pression sans précédent sur la capacité dans certaines zones de nos réseaux sans fil, sur fil et de diffusion. Même si, grâce aux différentes mesures que nous avons prises dans le but d'assurer la continuité des services essentiels, nos réseaux ont, en général, bien supporté cette utilisation plus intensive, rien ne garantit que cela continuera d'être le cas. Des pannes et des ralentissements de réseau pourraient entacher notre marque et notre réputation et avoir une incidence défavorable sur l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos résultats financiers. Nous pourrions aussi devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux en raison de la pandémie de COVID-19.
- Nous comptons sur la mise en œuvre et l'exécution réussies des plans de poursuite des activités de nos fournisseurs de produits et services. Dans la mesure où ces plans ne permettent pas d'atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19, conduisant à des défaillances opérationnelles de nos fournisseurs, de telles défaillances pourraient entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. En outre, la pandémie de COVID-19 pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités de nos centres d'appels et, par conséquent, sur notre service à la clientèle. Nous avons formé et continuons de former certains de nos employés pour qu'ils effectuent des tâches de service à la clientèle, mais rien ne garantit que suffisamment d'employés seront formés ni qu'ils atteindront le même niveau de connaissances ou d'efficacité que les employés de nos centres d'appels.
- Les mesures adoptées pour combattre la propagation du coronavirus ont entraîné la suspension, le report ou l'annulation d'une partie de la programmation en direct et d'autres productions, notamment différents événements sportifs, ce qui a réduit les cotes d'écoute de ces segments de marché. De plus, les mesures telles que l'éloignement social et les politiques de confinement et de télétravail à domicile ont nui aux cotes d'écoute de la radio et à l'entreprise d'affichage extérieur de Bell Média, alors que les pressions économiques subies par les annonceurs ont conduit à l'annulation ou au report de campagnes publicitaires. Ces circonstances ont eu, et devraient continuer d'avoir, tant qu'elles dureront, un effet défavorable sur les produits d'exploitation de Bell Média.
- La pandémie de COVID-19 et les mesures restrictives imposées ou encouragées pour freiner la propagation du coronavirus ont modifié le comportement et l'activité des consommateurs et la façon dont les entreprises exercent leurs activités, et ces changements pourraient durer ou évoluer de nouveau tant et aussi longtemps que ces mesures seront en vigueur, et peut-être même par la suite, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et services, de même que sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie.
- Les marchés des capitaux mondiaux ont connu, et pourraient connaître de nouveau, une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en déployant des interventions monétaires et budgétaires de grande envergure visant à stabiliser la conjoncture économique et les marchés des capitaux. Cependant, l'efficacité de ces interventions est incertaine. En outre, il n'existe pas de certitude à savoir si ces interventions se poursuivront et, le cas échéant, pour combien de temps. L'incertitude économique pourrait avoir un effet négatif sur les marchés des capitaux propres et des capitaux d'emprunt, pourrait causer la volatilité et des variations des taux d'intérêt et pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'obtenir du financement sur les marchés publics des capitaux, sur le marché du crédit bancaire et (ou) sur le marché du papier commercial, et sur le coût d'un tel financement. Par ailleurs, le rendement des actifs de nos régimes de retraite et (ou) le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi pourraient subir une incidence négative à court et à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite au cours d'exercices futurs.

- Les arrangements de télétravail de nos employés et de ceux de certains de nos fournisseurs pourraient créer de nouveaux risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, des risques liés à la sécurité de l'information, et entraver notre capacité à gérer nos activités. Si les arrangements de télétravail devaient se prolonger encore, cela pourrait mettre à rude épreuve nos plans de continuité des activités, nuire à notre capacité de mettre au point et de lancer de nouveaux produits et services ainsi qu'exacerber les risques opérationnels auxquels nous sommes exposés.
- Les coûts supplémentaires, les retards ou la non-disponibilité du matériel et des matières premières ainsi que la non-disponibilité de nos employés ou de ceux de nos fournisseurs ou des entrepreneurs, qu'elle soit attribuable à des mesures gouvernementales, à la maladie, à des quarantaines, à l'absentéisme, à des initiatives de réduction des effectifs ou à d'autres restrictions, pourraient entraver notre capacité d'assurer le maintien, la mise à niveau ou l'expansion de nos réseaux en réponse à l'intensification substantielle de l'utilisation des réseaux attribuable aux mesures de confinement et de télétravail à domicile, d'offrir le niveau voulu de service à la clientèle, ou encore de lancer, de faire avancer ou d'achever les projets de déploiement de réseaux actuellement prévus. L'incapacité à effectuer ce qui précède aurait un effet néfaste sur nos activités, nos capacités concurrentielles et nos résultats financiers. Les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre auraient aussi un effet néfaste sur notre capacité de vendre nos produits et services, d'installer de nouveaux services ou d'effectuer des réparations dans les locaux des clients. Une absence prolongée pour cause de maladie de nos hauts dirigeants pourrait nuire à la gestion de nos activités et à nos résultats financiers.
- En raison de la pandémie de COVID-19, de nouvelles lois ou réglementations pourraient être adoptées ou promulguées, selon le cas, de même que des initiatives et des procédures réglementaires, des consultations ou des prises de positions des gouvernements, ce qui pourrait imposer des contraintes supplémentaires touchant nos activités et entraver notre capacité de rivaliser avec la concurrence sur le marché.

De plus, les facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont décrits à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion, ont été ou pourraient être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se concrétiser, par suite de la pandémie de COVID-19. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion, pourraient aussi être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se matérialiser, par l'agitation sociale qui pourrait résulter des conséquences de la pandémie de COVID-19 ou d'événements connexes.

Nous avons mis en œuvre des plans de continuité des activités et pris des mesures supplémentaires au besoin, notamment différentes mesures préventives et précautions, mais rien ne peut garantir que ces mesures en réponse à la pandémie de COVID-19 réussiront à prévenir ou à atténuer, en totalité ou en partie, les conséquences négatives de la pandémie sur notre société, nos employés ou nos clients, et ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités qui pourrait persister après la pandémie de COVID-19.

Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas de COVID-19, et ses diverses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir des effets défavorables importants au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir une incidence défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question précédemment et les autres qui découlent de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Conséquence de la pandémie de COVID-19, au deuxième trimestre, nous avons comptabilisé une charge pour perte de valeur au titre de certains actifs liés aux services de télévision en anglais et en français et aux services de radio de notre secteur Bell Média. Il est possible que les estimations actuellement comptabilisées dans nos états financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 soient modifiées de nouveau ultérieurement, notamment les évaluations et les estimations ayant trait à la correction de valeur pour créances douteuses et à la dépréciation des actifs sur contrats, qui tiennent toutes deux compte de la conjoncture économique actuelle, de l'information historique et de l'information prospective, aux provisions pour perte de valeur des stocks, à la dépréciation des actifs non financiers, aux instruments financiers dérivés, aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres provisions. Nous évaluons la situation et en surveillons les effets sur nos activités.



# 8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

## 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T3 2020 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2020. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui suit, et comme il est décrit à la note 3, *Activités abandonnées*, des états financiers du T3 2020 de BCE. Les états financiers du T3 2020 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux montants présentés au titre des produits et des charges, aux montants présentés au titre des actifs et des passifs et aux informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris, sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES NOUVELLES OU MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE
Décision sur le programme de travail de l'IFRIC concernant IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) qui clarifie la détermination de la durée du contrat de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16.	Cette décision sur le programme de travail n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.
Définition d'une entreprise, Modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.	Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers. Elles pourraient avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.

### FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes publiées par l'IASB n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
Allègements de loyer liés à la COVID-19, <i>Projet de modification d'IFRS 16, Contrats de location</i>	Cette modification accorde aux preneurs une exemption facultative de l'application des directives d'IFRS 16 aux modifications de contrats de location qui représentent un allègement de loyer consenti en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.	Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette modification si nous avons recours à l'exemption facultative.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2020. L'application anticipée est autorisée.
Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire, <i>Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Ces modifications précisent quels coûts doivent être inclus dans le calcul des coûts d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat est déficitaire.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

## 8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non conformes aux PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison.

### BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ

Les termes BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises du secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

	T3 2020	T3 2019	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019
Bénéfice net	740	922	1 767	2 530
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	26	23	64	86
Amortissement des immobilisations corporelles	876	852	2 603	2 604
Amortissement des immobilisations incorporelles	232	225	696	662
Charges financières				
Charges d'intérêts	279	280	836	840
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	16	35	47
Perte de valeur d'actifs	4	1	460	6
Autres charges (produits)	29	(62)	156	(113)
Impôt sur le résultat	262	319	601	884
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(6)	(8)	(15)	(24)
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>2 454</b>	<b>2 568</b>	<b>7 203</b>	<b>7 522</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 787</i>	<i>5 940</i>	<i>16 781</i>	<i>17 518</i>
Marge du BAlIA ajusté	42,4 %	43,2 %	42,9 %	42,9 %

### BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T3 2020		T3 2019		CUMUL ANNUEL 2020		CUMUL ANNUEL 2019	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	692	0,77	867	0,96	1 609	1,78	2 368	2,63
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	0,02	17	0,02	47	0,05	63	0,08
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	10	0,01	(64)	(0,07)	37	0,04	(146)	(0,16)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(22)	(0,02)	–	–	(43)	(0,04)	57	0,06
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	16	0,02	–	–	28	0,03	13	0,01
Perte de valeur d'actifs	3	–	–	–	336	0,37	4	–
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(6)	(0,01)	(8)	–	(15)	(0,02)	(24)	(0,02)
Bénéfice net ajusté	712	0,79	812	0,91	1 999	2,21	2 335	2,60

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T3 2020	T3 2019	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 110	2 258	6 123	5 867
Dépenses d'investissement	(1 031)	(1 009)	(2 708)	(2 824)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(32)	(47)	(101)	(110)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(11)	(12)	(37)	(51)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	13	3	33	53
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(15)	(24)	(54)	(71)
Flux de trésorerie disponibles	1 034	1 169	3 256	2 864



## DETTE NETTE

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Dette à court terme	2 904	3 881
Dette à long terme	24 914	22 415
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 679)	(145)
Dette nette	28 141	28 153

## RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme ratio de levier financier net n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

## RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle, incluant la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat, et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par logement.</li><li>• Les abonnés des SAR de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li></ul>

## 8.3 Contrôles et procédures

### CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui est susceptible d'avoir, sur lui une incidence significative.

# États financiers consolidés

## États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation	4	5 787	5 940	16 781	17 518
Coûts d'exploitation	4, 5	(3 333)	(3 372)	(9 578)	(9 996)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(26)	(23)	(64)	(86)
Amortissement des immobilisations corporelles		(876)	(852)	(2 603)	(2 604)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(232)	(225)	(696)	(662)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(279)	(280)	(836)	(840)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13	(12)	(16)	(35)	(47)
Perte de valeur d'actifs	7	(4)	(1)	(460)	(6)
Autres (charges) produits	8	(29)	62	(156)	113
Impôt sur le résultat		(262)	(319)	(601)	(884)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>734</b>	<b>914</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>24</b>
<b>Bénéfice net</b>		<b>740</b>	<b>922</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		686	859	1 594	2 344
Actionnaires privilégiés		32	37	104	113
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		16	18	54	49
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>734</b>	<b>914</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		692	867	1 609	2 368
Actionnaires privilégiés		32	37	104	113
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		16	18	54	49
<b>Bénéfice net</b>		<b>740</b>	<b>922</b>	<b>1 767</b>	<b>2 530</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	9				
Activités poursuivies		0,76	0,96	1,76	2,61
Activités abandonnées	3	0,01	–	0,02	0,02
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>		<b>0,77</b>	<b>0,96</b>	<b>1,78</b>	<b>2,63</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>		<b>904,3</b>	<b>901,4</b>	<b>904,3</b>	<b>899,8</b>

# États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2020	2019	2020	2019
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>734</b>	<b>914</b>	<b>1 752</b>	<b>2 506</b>
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies, après impôt sur le résultat</b>					
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net					
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de néant, respectivement, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2020 et 2019		(8)	–	(15)	–
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 39 millions \$ et de (46) millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (37) millions \$ et de (30) millions \$, respectivement, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020 et 2019		(106)	125	101	81
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (40) millions \$ et de (113) millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (80) millions \$ et de 5 millions \$, respectivement, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020 et 2019 <sup>(1)</sup>	13	108	306	218	(14)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 4 millions \$ et de (3) millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (8) millions \$ et de 5 millions \$, respectivement, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020 et 2019		(12)	9	21	(13)
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies</b>		<b>(18)</b>	<b>440</b>	<b>325</b>	<b>54</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>6</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>24</b>
<b>Total du bénéfice global</b>		<b>722</b>	<b>1 362</b>	<b>2 092</b>	<b>2 584</b>
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		675	1 307	1 933	2 425
Actionnaires privilégiés		32	37	104	113
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		15	18	55	46
<b>Total du bénéfice global</b>		<b>722</b>	<b>1 362</b>	<b>2 092</b>	<b>2 584</b>

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2020 était de 2,7 %, comparativement à 2,8 % au 30 juin 2020 et à 3,1 % au 31 décembre 2019. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2019 et au 30 juin 2019 était de 3,0 %, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018.

# États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		1 482	141
Équivalents de trésorerie		197	4
Créances clients et autres débiteurs	10	2 945	3 038
Stocks		425	427
Actifs sur contrats		799	1 111
Coûts du contrat		401	415
Charges payées d'avance		264	194
Autres actifs courants		191	190
Actifs détenus en vue de la vente	3	829	–
<b>Total des actifs courants</b>		<b>7 533</b>	<b>5 520</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs sur contrats		273	533
Coûts du contrat		351	368
Immobilisations corporelles		27 057	27 636
Immobilisations incorporelles		12 931	13 352
Actifs d'impôt différé		142	98
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		772	698
Autres actifs non courants	11	2 011	1 274
Goodwill		10 552	10 667
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>54 089</b>	<b>54 626</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>61 622</b>	<b>60 146</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 566	3 954
Passifs sur contrats		699	683
Intérêts à payer		190	227
Dividendes à payer		767	729
Passifs d'impôt exigible		292	303
Dettes à court terme		2 904	3 881
Passifs détenus en vue de la vente	3	159	–
<b>Total des passifs courants</b>		<b>8 577</b>	<b>9 777</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs sur contrats		223	207
Dettes à long terme	12	24 914	22 415
Passifs d'impôt différé		3 827	3 561
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13	1 969	1 907
Autres passifs non courants		1 032	871
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>31 965</b>	<b>28 961</b>
<b>Total du passif</b>		<b>40 542</b>	<b>38 738</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires		20 386	20 363
Surplus d'apport		1 168	1 178
Cumul des autres éléments de bénéfice global		258	161
Déficit		(5 087)	(4 632)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>20 729</b>	<b>21 074</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>351</b>	<b>334</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>21 080</b>	<b>21 408</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>61 622</b>	<b>60 146</b>

# États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2019	4 004	20 363	1 178	161	(4 632)	21 074	334	21 408
Bénéfice net	–	–	–	–	1 713	1 713	54	1 767
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	106	218	324	1	325
<b>Total du bénéfice global</b>	–	–	–	106	1 931	2 037	55	2 092
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	–	23	(1)	–	–	22	–	22
Autre rémunération fondée sur des actions	–	–	(9)	–	(23)	(32)	–	(32)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(2 363)	(2 363)	–	(2 363)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(38)	(38)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts	–	–	–	(9)	–	(9)	–	(9)
<b>Solde au 30 septembre 2020</b>	<b>4 004</b>	<b>20 386</b>	<b>1 168</b>	<b>258</b>	<b>(5 087)</b>	<b>20 729</b>	<b>351</b>	<b>21 080</b>

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2018	4 004	20 036	1 170	90	(4 937)	20 363	326	20 689
Adoption d'IFRS 16	–	–	–	–	(19)	(19)	(1)	(20)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	4 004	20 036	1 170	90	(4 956)	20 344	325	20 669
Bénéfice net	–	–	–	–	2 481	2 481	49	2 530
Autres éléments de bénéfice (perte) global	–	–	–	70	(13)	57	(3)	54
<b>Total du bénéfice global</b>	–	–	–	70	2 468	2 538	46	2 584
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	–	238	(10)	–	–	228	–	228
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)	–	75	–	–	–	75	–	75
Autre rémunération fondée sur des actions	–	1	7	–	7	15	–	15
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(2 254)	(2 254)	–	(2 254)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(50)	(50)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts	–	–	–	(19)	–	(19)	–	(19)
Autres	–	–	–	–	–	–	15	15
<b>Solde au 30 septembre 2019</b>	<b>4 004</b>	<b>20 350</b>	<b>1 167</b>	<b>141</b>	<b>(4 735)</b>	<b>20 927</b>	<b>336</b>	<b>21 263</b>

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2020	2019	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		734	914	1 752	2 506
Rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	26	23	64	86
Amortissements		1 108	1 077	3 299	3 266
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	13	77	76	239	233
Charges d'intérêts nettes		273	274	818	821
Perte de valeur d'actifs	7	4	1	460	6
Pertes sur placements	8	–	–	–	4
Impôt sur le résultat		262	319	601	884
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(69)	(62)	(219)	(213)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(15)	(17)	(44)	(54)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(11)	(45)	(59)	(144)
Intérêts payés		(321)	(284)	(877)	(818)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(236)	(88)	(463)	(504)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(13)	(3)	(33)	(53)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		276	49	531	(224)
Fonds provenant des activités abandonnées	3	15	24	54	71
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>2 110</b>	<b>2 258</b>	<b>6 123</b>	<b>5 867</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Dépenses d'investissement		(1 031)	(1 009)	(2 708)	(2 824)
Acquisitions d'entreprises		–	(1)	(23)	(51)
Acquisition de licences de spectre		(85)	–	(86)	–
Autres activités d'investissement		(49)	4	(67)	12
Fonds affectés aux activités abandonnées	3	(6)	(4)	(21)	(11)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 171)</b>	<b>(1 010)</b>	<b>(2 905)</b>	<b>(2 874)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Augmentation (diminution) des effets à payer et des avances bancaires		317	(1 066)	(1 117)	(222)
(Diminution) augmentation des créances clients titrisées		(23)	–	(23)	31
Émission de titres d'emprunt à long terme	12	750	549	6 006	1 954
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	12	(979)	(225)	(3 909)	(2 025)
Émission d'actions ordinaires		–	161	22	225
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(40)	(14)	(209)	(100)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(753)	(713)	(2 222)	(2 103)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(32)	(47)	(101)	(110)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(11)	(12)	(37)	(51)
Autres activités de financement		(32)	(8)	(87)	(47)
Fonds affectés aux activités abandonnées	3	(4)	(1)	(7)	(4)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(807)</b>	<b>(1 376)</b>	<b>(1 684)</b>	<b>(2 452)</b>
Augmentation nette de la trésorerie		185	200	1 341	494
Trésorerie au début de la période		1 297	719	141	425
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>1 482</b>	<b>919</b>	<b>1 482</b>	<b>919</b>
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie		(53)	(328)	193	47
Équivalents de trésorerie au début de la période		250	375	4	–
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>197</b>	<b>47</b>	<b>197</b>	<b>47</b>

# Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2019 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2020.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients au Canada.

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2020. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit ci-après et à la note 3, *Activités abandonnées*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux éléments suivants : les montants présentés au titre des produits et des charges, les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## ADOPTION DE NORMES COMPTABLES MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE
Décision sur le programme de travail de l'IFRIC portant sur IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) apportant des éclaircissements sur la détermination de la durée des contrats de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16.	Cette décision n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.
Définition d'une entreprise, modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.	Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers. Elles pourraient cependant avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.



## FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Les normes modifiées publiées par l'IASB qui suivent n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
<b>Allègements de loyer liés à la COVID-19, Projet de modification d'IFRS 16, Contrats de location</b>	Cette modification accorde aux preneurs une exemption facultative de l'application des directives d'IFRS 16 aux modifications de contrats de location qui représentent un allègement de loyer consenti en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.	Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette modification si nous avons recours à l'exemption facultative.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2020. L'application anticipée est autorisée.
<b>Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire, Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</b>	Ces modifications précisent quels coûts doivent être inclus dans le calcul des coûts d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat est déficitaire.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

## Note 3 Activités abandonnées

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$.

Nous avons reclassé les montants des périodes antérieures qui se rapportent à la vente annoncée dans les activités abandonnées des états consolidés du résultat net et des tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus dans les actifs ou les passifs détenus en vue de la vente de notre état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2020; ils sont évalués à leur valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente annoncée précédemment, pour produit en trésorerie d'environ 940 millions \$ (déduction faite de la dette et d'autres éléments), et nous prévoyons comptabiliser un profit sur la vente d'environ 220 millions \$ au T4 2020. Le gain en capital résultant de la vente devrait être essentiellement contrebalancé par la comptabilisation de reports en avant de pertes en capital qui n'avaient pas été comptabilisées antérieurement.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs et des passifs qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 30 septembre 2020.

	30 SEPTEMBRE 2020
Actifs sur contrats	1
Coûts du contrat	2
Immobilisations corporelles	484
Immobilisations incorporelles	227
Goodwill	115
<b>Total des actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>829</b>
Dette à long terme	113
Passifs d'impôt différé	37
Autres passifs non courants	9
<b>Total des passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>159</b>
<b>Actifs nets détenus en vue de la vente</b>	<b>670</b>

Les tableaux suivants résument les états du résultat net et les tableaux des flux de trésorerie de nos activités abandonnées pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2020 et 2019.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation	37	44	116	130
Coûts d'exploitation	(20)	(18)	(55)	(54)
Amortissement des immobilisations corporelles	–	(9)	(18)	(27)
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(5)	(7)	(12)
Charges d'intérêts	(2)	(2)	(6)	(6)
Autres charges	(6)	–	(8)	(1)
Impôt sur le résultat	(3)	(2)	(7)	(6)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>24</b>

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	15	24	54	71
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(6)	(4)	(21)	(11)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(4)	(1)	(7)	(4)
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>56</b>

## Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, qui consistent à construire et à gérer des réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

En raison de l'entente visant la vente de la quasi-totalité de nos centres de données, les résultats financiers de ces centres de données, qui étaient auparavant inclus dans le secteur Services sur fil de Bell, sont maintenant pris en compte en tant qu'activités abandonnées. Se reporter à la note 3, *Activités abandonnées*, pour obtenir plus de détails.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 305	2 952	530	–	5 787
Produits intersectoriels		13	80	98	(191)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 318</b>	<b>3 032</b>	<b>628</b>	<b>(191)</b>	<b>5 787</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 362)	(1 712)	(450)	191	(3 333)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>956</b>	<b>1 320</b>	<b>178</b>	<b>–</b>	<b>2 454</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(26)
Amortissements						(1 108)
Charges financières						(279)
Charges d'intérêts						(279)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(12)
Perte de valeur d'actifs	7					(4)
Autres charges	8					(29)
Impôt sur le résultat						(262)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>734</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3					<b>6</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>740</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 297	2 989	654	–	5 940
Produits intersectoriels		13	68	97	(178)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 310</b>	<b>3 057</b>	<b>751</b>	<b>(178)</b>	<b>5 940</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 310)	(1 715)	(525)	178	(3 372)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>1 000</b>	<b>1 342</b>	<b>226</b>	<b>–</b>	<b>2 568</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(23)
Amortissements						(1 077)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(280)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(16)
Perte de valeur d'actifs	7					(1)
Autres produits	8					62
Impôt sur le résultat						(319)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>914</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3					<b>8</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>922</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020 et 2019.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		6 236	8 875	1 670	–	16 781
Produits intersectoriels		39	236	289	(564)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6 275</b>	<b>9 111</b>	<b>1 959</b>	<b>(564)</b>	<b>16 781</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 512)	(5 177)	(1 453)	564	(9 578)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 763</b>	<b>3 934</b>	<b>506</b>	<b>–</b>	<b>7 203</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(64)
Amortissements						(3 299)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(836)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(35)
Perte de valeur d'actifs	7					(460)
Autres charges	8					(156)
Impôt sur le résultat						(601)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>1 752</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3					<b>15</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 767</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
<b>Produits d'exploitation</b>						
Clients externes		6 507	8 980	2 031	–	17 518
Produits intersectoriels		40	202	307	(549)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6 547</b>	<b>9 182</b>	<b>2 338</b>	<b>(549)</b>	<b>17 518</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 687)	(5 165)	(1 693)	549	(9 996)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 860</b>	<b>4 017</b>	<b>645</b>	<b>–</b>	<b>7 522</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(86)
Amortissements						(3 266)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(840)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(47)
Perte de valeur d'actifs	7					(6)
Autres charges	8					113
Impôt sur le résultat						(884)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>2 506</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3					<b>24</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 530</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
<b>Services<sup>(1)</sup></b>				
Services sans fil	1 563	1 633	4 579	4 741
Services de données filaires	1 931	1 912	5 738	5 692
Services voix filaires	839	881	2 574	2 685
Services de médias	530	654	1 670	2 031
Autres services filaires	61	61	181	182
<b>Total des gammes de services</b>	<b>4 924</b>	<b>5 141</b>	<b>14 742</b>	<b>15 331</b>
<b>Produits<sup>(2)</sup></b>				
Services sans fil	742	664	1 657	1 766
Services de données filaires	110	125	346	390
Équipements filaires et autres	11	10	36	31
<b>Total des gammes de produits</b>	<b>863</b>	<b>799</b>	<b>2 039</b>	<b>2 187</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 787</b>	<b>5 940</b>	<b>16 781</b>	<b>17 518</b>

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

## Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2020	2019	2020	2019
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes <sup>(1)</sup>		(1 038)	(1 064)	(3 073)	(3 203)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	13	(65)	(60)	(204)	(186)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(2)</sup>		(244)	(256)	(707)	(742)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		259	268	753	781
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 088)</b>	<b>(1 112)</b>	<b>(3 231)</b>	<b>(3 350)</b>
Coût des ventes <sup>(3)</sup>		(1 787)	(1 777)	(4 912)	(5 221)
Autres coûts d'exploitation <sup>(4)</sup>		(458)	(483)	(1 435)	(1 425)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 333)</b>	<b>(3 372)</b>	<b>(9 578)</b>	<b>(9 996)</b>

(1) Les coûts pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 sont présentés déduction faite des montants provenant de la Subvention salariale d'urgence du Canada, un programme de subvention salariale offert par le gouvernement fédéral aux employeurs admissibles en raison de la pandémie de COVID-19.

(2) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(4) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Coûts liés aux indemnités de départ	(19)	(10)	(29)	(37)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(7)	(13)	(35)	(49)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(26)</b>	<b>(23)</b>	<b>(64)</b>	<b>(86)</b>

### COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

### COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

## Note 7 Perte de valeur d'actifs

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons identifié des indices de dépréciation pour certains services de télévision et marchés de la radio de notre secteur Bell Média, essentiellement des baisses des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement ainsi que des hausses générales des taux d'actualisation découlant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et du goodwill.

Au cours du T2 2020, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 452 millions \$ pour les services de télévision en anglais et en français ainsi que pour divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média. Ces charges comprennent un montant de 291 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée au titre des licences de radiodiffusion, un montant de 146 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des droits à la programmation et aux longs métrages, et un montant de 15 millions \$ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel. Elles ont été déterminées en comparant la valeur comptable des UGT à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Nous avons estimé la juste valeur des UGT au moyen des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation fondés sur le marché, ce qui comprend des projections sur cinq ans des flux de trésorerie établies selon les plans d'affaires revus par la haute direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2025, au moyen d'un taux d'actualisation allant de 8,0 % à 9,5 % et d'un taux de croissance perpétuel allant de (1,0) % à néant, ainsi que de données liées au multiplicateur de marché de sociétés ouvertes et de transactions réalisées sur le marché. Déduction faite des pertes de valeur, la valeur comptable de ces UGT s'élevait à 942 millions \$.

Le goodwill de Bell Média n'a pas subi de perte de valeur. Une baisse de (0,6) % du taux de croissance perpétuel ou une hausse de 0,4 % du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable du groupe d'UGT de Bell Média soit égale à sa valeur comptable.

## Note 8 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2020	2019	2020	2019
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1)	(5)	(71)	(11)
(Pertes nettes) profits nets lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		(13)	88	(50)	200
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	12	(21)	–	(38)	(18)
Profits (pertes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Profits (pertes) sur placements		22	–	43	(53)
Exploitation		(14)	(34)	(29)	(29)
Pertes sur placements		–	–	–	(4)
Autres		(2)	13	(11)	28
<b>Total des autres (charges) produits</b>		<b>(29)</b>	<b>62</b>	<b>(156)</b>	<b>113</b>

### PERTES SUR LA MISE HORS SERVICE ET LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Au T2 2020, nous avons comptabilisé une perte de 45 millions \$ attribuable à un changement d'orientation stratégique ayant trait au développement continu de certains actifs en cours de construction liés aux plateformes de services de télé.

### PROFITS (PERTES) SUR PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

Nous avons comptabilisé un profit sur placements de 22 millions \$ et de néant, respectivement, pour les trimestres clos les 30 septembre 2020 et 2019, et un profit (une perte) sur placements de 43 millions \$ et de (53) millions \$, respectivement, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020 et 2019, au titre des profits (pertes) sur participations mises en équivalence à l'égard de notre quote-part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

## Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	686	859	1 594	2 344
Bénéfice net lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	6	8	15	24
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>692</b>	<b>867</b>	<b>1 609</b>	<b>2 368</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,8325	0,7925	2,4975	2,3775
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	904,3	901,4	904,3	899,8
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	0,1	0,8	0,1	0,4
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>904,4</b>	<b>902,2</b>	<b>904,4</b>	<b>900,2</b>

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 14 335 937 au troisième trimestre de 2020 et 10 795 216 pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 40 311 au troisième trimestre de 2019 et à 55 773 pour les neuf premiers mois de 2019.

## Note 10 Créances clients et autres débiteurs

	NOTE	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients <sup>(1)</sup>		2 995	2 981
Provision au titre des ajustements de produits des activités ordinaires		(192)	(104)
Correction de valeur pour créances douteuses	14	(136)	(62)
Actifs d'impôt exigible		46	23
Autres débiteurs		232	200
<b>Total des créances clients et autres débiteurs</b>		<b>2 945</b>	<b>3 038</b>

(1) Comprend les débiteurs au titre du programme de paiements par versements visant les appareils sans fil, respectivement de 429 millions \$ et de 85 millions \$ au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019.

## Note 11 Autres actifs non courants

	NOTE	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Actif net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	13	895	558
Actifs dérivés	14	346	200
Débiteurs à long terme au titre du programme de paiements par versements visant les appareils sans fil		275	60
Placements <sup>(1)</sup>	14	162	128
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	14	114	129
Débiteurs à long terme		95	82
Autres		124	117
<b>Total des autres actifs non courants</b>		<b>2 011</b>	<b>1 274</b>

(1) Ces montants ont été donnés en garantie relativement à des obligations liées à certains avantages du personnel et ne peuvent servir à des fins générales.

## Note 12 Dette

Le 14 septembre 2020, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures à moyen terme (MTN), série M-30, à 3,15 %, dont le capital en cours s'établissait à 750 millions \$, et qui venaient à échéance le 29 septembre 2021.

Le 14 août 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-53, à 1,65 %, dont le capital s'établit à 750 millions \$ et qui viennent à échéance le 16 août 2027.

Le 14 mai 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-52, à 2,50 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$ et qui viennent à échéance le 14 mai 2030.

Le 14 mai 2020 et le 13 février 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-51, à 3,50 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$ et à 750 millions \$, respectivement, et qui viennent à échéance le 30 septembre 2050.

Le 25 mars 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Le 16 mars 2020, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures MTN, série M-24, à 4,95 %, dont le capital en cours s'établissait à 500 millions \$, et qui venaient à échéance le 19 mai 2021.

Au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ US (2 035 millions \$ CA) aux termes de ses facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Au T2 2020, Bell Canada a remboursé la totalité de l'encours en dollars américains de ces facilités. Les emprunts, qui étaient pris en compte dans la dette à long terme, étaient couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de contrats de change à terme. En conséquence, au T2 2020, les contrats de change à terme utilisés pour couvrir ces emprunts ont été réglés. Se reporter à la note 14, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, nous avons inscrit des charges de 21 millions \$ et de 38 millions \$, respectivement, liées au remboursement anticipé de la dette, qui ont été comptabilisées au poste *Autres (charges) produits* dans l'état du résultat net.

Après la clôture du trimestre, soit le 6 octobre 2020, Bell Canada a annoncé qu'elle rachèterait, le 6 novembre 2020, soit avant leur échéance, ses débetures MTN de série M-42, à 2,00 %, dont le capital en cours s'établit à 850 millions \$ et qui arrivent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Nous nous attendons à inscrire des charges de 12 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette.

## Note 13 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

#### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite PD	(55)	(49)	(164)	(145)
Régimes de retraite CD	(25)	(25)	(87)	(83)
AAPE	(1)	(1)	(2)	(2)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	16	15	49	44
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(65)</b>	<b>(60)</b>	<b>(204)</b>	<b>(186)</b>

#### COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite PD	(2)	(4)	(7)	(14)
AAPE	(10)	(12)	(28)	(33)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(12)</b>	<b>(16)</b>	<b>(35)</b>	<b>(47)</b>

#### SITUATION DE CAPITALISATION DES COÛTS DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation de nos obligations au titre des prestations constituées.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES	CAPITALISÉS		PARTIELLEMENT CAPITALISÉS <sup>(1)</sup>		SANS CAPITALISATION <sup>(2)</sup>		TOTAL	
	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Valeur actualisée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(26 055)	(24 961)	(1 977)	(1 918)	(311)	(300)	(28 343)	(27 179)
Juste valeur des actifs des régimes	26 915	25 474	374	376	–	–	27 289	25 850
<b>Surplus (déficit) des régimes</b>	<b>860</b>	<b>513</b>	<b>(1 603)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(311)</b>	<b>(300)</b>	<b>(1 054)</b>	<b>(1 329)</b>

(1) Les régimes partiellement capitalisés sont composés des régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction pour les employés admissibles et de certains AAPE. La société capitalise partiellement les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction au moyen de lettres de crédit et d'un compte lié à une convention de retraite auprès de l'Agence du revenu du Canada. Certaines prestations d'assurance vie payées sont capitalisées par des contrats d'assurance vie.

(2) Nos régimes sans capitalisation consistent en certains AAPE pour lesquels des indemnités sont versées lorsque les demandes d'indemnisation sont soumises.

Au T3 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, de 148 millions \$ au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* en raison d'une hausse de 514 millions \$ de la juste valeur des actifs des régimes entraînée par un rendement réel de 2,7 % sur les actifs des régimes, facteur neutralisé en partie par l'accroissement de la valeur actualisée de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de (366) millions \$ attribuable à la diminution du taux d'actualisation, qui est passé de 2,8 % au 30 juin 2020 à 2,7 % au 30 septembre 2020.

Pour les neuf premiers mois de 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, de 298 millions \$ au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies*, attribuable à une augmentation de 1 721 millions \$ de la juste valeur des actifs du régime, du fait d'un rendement réel de 9,3 %, en partie contrebalancé par une augmentation de la valeur actualisée de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, de (1 423) millions \$, du fait de la baisse du taux d'actualisation, qui a été ramené à 2,7 % au 30 septembre 2020, comparativement à 3,1 % au 31 décembre 2019.



## Note 14 Actifs et passifs financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés aux taux d'intérêt observables sur le marché	4	4	29	29
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés aux taux d'intérêt observables sur le marché	82	87	82	85
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	21 473	25 028	18 653	20 905

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

CLASSEMENT		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX COTÉS D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 septembre 2020</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	114	2	–	112
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	–	276	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(149)	–	–	(149)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	106	2	162	(58)
<b>31 décembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	129	2	–	127
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	165	–	165	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	71	1	128	(58)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

## RISQUE DE CRÉDIT

Nous sommes exposés à un risque de crédit découlant de nos activités d'exploitation et de certaines activités de financement, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites dans les états de la situation financière.

Nous sommes exposés à un risque de crédit si les contreparties à nos créances clients et à nos instruments dérivés sont dans l'incapacité de s'acquitter de leurs obligations. La concentration du risque de crédit à l'égard de nos clients est réduite, nos clients étant nombreux et diversifiés. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de crédit lié aux instruments dérivés était minime. Nous traitons avec des institutions dont la notation est élevée et, par conséquent, nous prévoyons qu'elles seront en mesure de s'acquitter de leurs obligations. Nous évaluons régulièrement notre risque de crédit et notre exposition à ce risque.

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour créances douteuses liée aux créances clients, qui reflète, pour la période close le 30 septembre 2020, une augmentation essentiellement attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Correction de valeur pour créances douteuses	NOTE	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		(62)
Ajouts		(105)
Utilisations		31
<b>Solde au 30 septembre 2020</b>	10	<b>(136)</b>

Dans de nombreux cas, les créances clients sont radiées et transférées directement dans les créances douteuses si le débiteur n'a pas été recouvré après une période prédéterminée.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients non en souffrance <sup>(1)</sup>	2 253	2 082
Créances clients en souffrance		
Moins de 60 jours	355	541
De 60 à 120 jours	171	232
Plus de 120 jours	80	64
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>	<b>2 859</b>	<b>2 919</b>

(1) Comprend les créances au titre des programmes de paiements par versements visant les appareils sans fil de 412 millions \$ et de 82 millions \$ au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement.

## RISQUE DE MARCHÉ

### RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au premier semestre de 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un notional de 1 453 millions \$ US (2 039 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés aux termes de nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Ces contrats de change à terme sont arrivés à échéance le 30 juin 2020, et une perte de 14 millions \$ au titre de ces contrats de change à terme a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net, compensant le profit de change sur le remboursement de l'encours des facilités de crédit.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 16 millions \$ (51 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies au 30 septembre 2020 et un profit (une perte) de 204 millions \$ (196 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 septembre 2020, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 1 million \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 septembre 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2020.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	450	\$ CA	599	2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	194	\$ CA	251	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	505	\$ CA	13	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	640	\$ CA	839	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	86	\$ CA	119	2021	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	105	\$ CA	142	2020	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	214	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	74	\$ CA	101	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	43	\$ US	30	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	47	\$ CA	65	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	68	\$ US	47	2021	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	30	\$ CA	40	2020	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	120	\$ CA	161	2021	Transactions prévues

(1) Contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours du T1 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt qui serviront de couverture économique des taux de dividende rajustés sur 582 millions \$ de nos actions privilégiées dont les dates de rajustement tombent en 2021. Au 30 septembre 2020, la juste valeur de ces options sur taux d'intérêt était un passif net de 6 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte au titre de ces options sur taux d'intérêt de 1 million \$ et de 6 millions \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une augmentation (diminution) de 23 millions \$ (30 millions \$) du bénéfice net lié aux activités poursuivies au 30 septembre 2020.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. Au 30 septembre 2020, la juste valeur de nos contrats à terme sur actions était un passif net de 66 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Au 31 décembre 2019, la juste valeur de nos contrats à terme sur actions était un actif de 40 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte au titre de ces contrats à terme sur actions de 13 millions \$ et de 50 millions \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2020 serait un profit (une perte) de 39 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au T1 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant utilisés comme couverture économique du coût d'achat de carburant en 2020 et 2021. Au 30 septembre 2020, la juste valeur de nos swaps sur carburant était un actif de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états consolidés de la situation financière. Un profit de néant et de 2 millions \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, est comptabilisé au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 30 septembre 2020 serait un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 15 Capital-actions

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS VISANT LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG DE BCE

Après la clôture du trimestre, soit le 4 novembre 2020, le conseil d'administration de BCE a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat (« OPRA ») dans le cours normal des activités en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de premier rang de BCE cotées à la Bourse de Toronto. L'OPRA dans le cours normal des activités commencera le 9 novembre 2020 et prendra fin le 8 novembre 2021, ou à une date antérieure si BCE a terminé les rachats en vertu de l'OPRA dans le cours normal des activités.

## Note 16 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2020	2019	2020	2019
REE	(8)	(7)	(24)	(22)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(11)	(12)	(40)	(43)
Autres <sup>(1)</sup>	(2)	(2)	(7)	(8)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(21)</b>	<b>(21)</b>	<b>(71)</b>	<b>(73)</b>

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation des cotisations au REE dont les droits ne sont pas acquis et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions en cours pour la période close le 30 septembre 2020.

### REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	1 124 198
Cotisations <sup>(1)</sup>	469 833
Dividendes crédités	45 700
Droits acquis	(426 289)
Frappées de déchéance	(79 358)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 septembre 2020</b>	<b>1 134 084</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 était de 58 \$.

### UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	2 915 118
Attribuées <sup>(1)</sup>	863 564
Dividendes crédités	122 165
Réglées	(925 166)
Frappées de déchéance	(29 710)
<b>En cours au 30 septembre 2020</b>	<b>2 945 971</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 était de 63 \$.

### UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	4 623 099
Émises <sup>(1)</sup>	77 042
Règlement des UAR/UALR	90 435
Dividendes crédités	191 882
Réglées	(606 289)
<b>En cours au 30 septembre 2020</b>	<b>4 376 169</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 était de 61 \$.

### OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	12 825 541	57
Attribuées	3 410 150	65
Exercées <sup>(1)</sup>	(419 546)	53
Frappées de déchéance	(67 349)	61
<b>En cours au 30 septembre 2020</b>	<b>15 748 796</b>	<b>59</b>
<b>Exercibles au 30 septembre 2020</b>	<b>5 295 419</b>	<b>58</b>

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

## HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2020
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,55 \$
Prix moyen pondéré de l'action	63 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	65 \$
Croissance du dividende attendue	5 %
Volatilité attendue	12 %
Taux d'intérêt sans risque	1 %
Durée attendue (en années)	4

La croissance du dividende attendue est de même mesure que la stratégie de croissance du dividende de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

## Note 17 Éventualité

Dans le cadre de son examen en cours des tarifs pour les services Internet de gros, le 6 octobre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a considérablement réduit, de manière provisoire, certains tarifs de gros que Bell Canada et d'autres principaux fournisseurs facturent pour l'accès de tiers revendeurs de services Internet aux réseaux fibre jusqu'au nœud (FTTN) ou de câble, selon le cas. Le 15 août 2019, le CRTC a réduit davantage les tarifs de gros que les revendeurs de services Internet paient pour l'accès à l'infrastructure réseau construite par des fournisseurs de services dotés d'installations comme Bell Canada, avec effet rétroactif à mars 2016 (la « décision »). Selon les estimations, la décision pourrait se traduire pour Bell Canada par une augmentation des coûts supérieure à 100 millions \$, si elle n'est pas infirmée ou autrement modifiée.

Bell Canada et cinq principaux câblodistributeurs (les « demandeurs ») ont obtenu l'autorisation d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour d'appel fédérale, et celle-ci a autorisé la suspension de la décision jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue. En raison de la suspension, l'incidence de la décision n'a pas été prise en compte dans nos états financiers de 2019.

Le 10 septembre 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement dans lequel elle rejette l'appel et lève la suspension. Si les demandeurs souhaitent en appeler de cette décision, ils peuvent demander l'autorisation de se pourvoir en appel devant la Cour suprême du Canada jusqu'au 12 novembre 2020.

Les demandeurs et TELUS Communications Inc. (« Telus ») ont aussi présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de la décision. Le 28 septembre 2020, le CRTC a suspendu la décision jusqu'à ce qu'il ait pris une décision définitive concernant les demandes de révision et de modification.

Les demandeurs et Telus ont également interjeté appel de la décision devant le Conseil des ministres fédéral. Le 19 août 2020, le Conseil des ministres fédéral a rendu un décret n'invalidant pas la décision mais indiquant qu'une nouvelle décision du CRTC concernant les demandes de révision et de modification de la décision était à venir.

En raison de la suspension décrétée par le CRTC, l'incidence de la décision continue de ne pas être comptabilisée dans nos états financiers du T3 2020.

## Note 18 COVID-19

Même si l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur nos résultats financiers au troisième trimestre de 2020 n'a pas été aussi importante qu'elle l'avait été au deuxième trimestre, nos activités ont toutefois continué de subir l'incidence défavorable des mesures d'urgence adoptées pour combattre la propagation de la COVID-19 et de la conjoncture économique défavorable qui en a découlé. Tous nos secteurs d'activité ont continué d'être touchés, les répercussions ayant été plus marquées en ce qui a trait aux produits tirés de la publicité dans les médias, aux produits tirés des services d'itinérance sortante et aux volumes de vente de produits sans fil. Bien que certaines mesures d'urgence visant à endiguer la pandémie de COVID-19 aient graduellement été assouplies à partir de la fin du deuxième trimestre de 2020, ces mesures ont continué d'avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers du troisième trimestre. Selon la gravité et la durée des bouleversements entraînés par la COVID-19, y compris la remontée actuelle et la résurgence future possible du nombre de cas, nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer à subir une incidence défavorable importante pour les périodes à venir. Pour l'heure, il est impossible d'estimer l'ampleur de ces répercussions futures.

---

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et se le procurer auprès de :

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1 800 339-6353

télééc. : 514 786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

### SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

courriel : [bce@astfinancial.com](mailto:bce@astfinancial.com)

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

[bce.ca](http://bce.ca)